



Abbaye d'Entremont. Prospections géophysiques

Sidonie Bochaton, Amélie Quiquerez

► To cite this version:

Sidonie Bochaton, Amélie Quiquerez. Abbaye d'Entremont. Prospections géophysiques. [Rapport de recherche] Université Lumière-Lyon 2; Maison de l'Orient et de la Méditerranée. 2020. halshs-03023917

HAL Id: halshs-03023917

<https://shs.hal.science/halshs-03023917>

Submitted on 2 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Abbaye d'Entremont

Prospections géophysiques

Glières-Val-de-Borne, Haute-Savoie

Sidonie Bochaton
Amélie Quiquerez



Région:	Auvergne -Rhône-Alpes
Département:	Haute-Savoie
Commune:	Glières-Val-de-Borne
Lieu-dit:	Labbaye
Code INSEE:	74 212
Opération archéologique n°:	2213759
Autorisation préfectorale n°:	2020/491
Type d'opération:	Prospection thématique
Responsable d'opération:	Sidonie Bochaton

Illustrations de couverture :

L'ancien site abbatial d'Entremont en été.

(© S. Bochaton)

ABBAYE D'ENTREMONT

PROSPECTIONS GÉOPHYSIQUES

GLIÈRES-VAL-DE-BORNE (74212)

L'ABBAYE

HAUTE-SAVOIE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION

CAMPAGNE 2020

AUTORISATION N° 2020/491

CODE OPÉRATION : 2213759

SIDONIE BOCHATON

AMÉLIE QUIQUEREZ

NOVEMBRE 2020

AVERTISSEMENT RELATIF À LA COMMUNICABILITÉ DES RAPPORTS DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifié relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant.

Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

REMERCIEMENTS

Au terme de cette opération et de ce rapport, je tiens à remercier les différentes personnes qui ont directement contribué à son bon déroulement et à sa réussite. Cette gratitude s'exprime envers :

- Le Service régional de l'archéologie, pour son soutien administratif, son conservateur en chef Karim Gernigon, Laure Devillard et Laurence Ollivier.
- La mairie de Glières-Val-de-Borne, représentée par son maire Christophe Fournier, son premier adjoint Laurent Vallier et sa seconde adjointe Christiane Perillat-Charlaz en charge du patrimoine et de la culture, pour son soutien administratif et technique.
- La Maison de l'Orient et de la Méditerranée de Lyon, sa directrice Françoise Le Mort et les responsables de l'Axe stratégique 1 «Les données de la recherche, de l'acquisition à l'archivage» Julien Aliquot et Romain Boissat, pour leur soutien financier, ainsi que Pascale Brun et Jean-Christophe Vicogne pour leur soutien administratif.
- Amélie Quiquerez (Université de Bourgogne/UMR 6298 ARTEHIS) pour avoir une nouvelle fois accepté d'intervenir sur l'un de mes sites et de continuer à m'accorder son aide et sa bienveillance.
- Christian et Évelyne Roussel pour leur aide sur le terrain.

Auteure : Sidonie Bochaton (Université Lumière-Lyon II)

Numéro d'OA : 2213759

Responsable de l'autorisation : Sidonie Bochaton (Université Lumière-Lyon II)

Nature de l'opération : Prospection thématique (PT), 15 & 16 juillet 2020

Couverture géographique : Auvergne-Rhône-Alpes > Haute-Savoie > Glières-Val de Borne

Code INSEE de la commune : 74 212

Mots-clés du thésaurus : abbaye, chanoine, géophysique, topographie

Chronologie : Moyen Âge, temps modernes

Titre : Glières-Val de Borne

Sous-titre : L'abbaye

Dans la continuité des opérations archéologiques menées depuis 2015 sur les abbayes de chanoines réguliers de la congrégation d'Abondance en Haute-Savoie (Abondance et Sixt), une prospection thématique avec prospections géophysiques a eu lieu sur le site de l'ancien couvent augustinien d'Entremont, situé dans la commune nouvelle de Glières-Val de Borne. Cette intervention visait non seulement à sonder le sol à la recherche de vestiges maçonnés des états antérieurs, mais également à observer la topographie du site ainsi que les élévations subsistantes, dans le but de démarrer un chantier-école de l'université Savoie Mont Blanc en 2021.

L'ancien site abbatial n'est qu'à moitié conservé et se présente dans un état relativement semblable à celui de l'abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval : au sud, l'église domine le reste des bâtiments depuis une terrasse, tandis qu'au nord ne subsiste que l'aile opposée à l'église. Le cadastre dit sarde, réalisé vers 1730, ainsi que des plans du couvent dressés au XVIII^e siècle conservent toutefois le souvenir d'une aile orientale qui reliait autrefois cette église à l'aile nord. Des prospections géophysiques, menées par Amélie Quiquerez (maître de conférences de l'université de Bourgogne/UMR 6298 ARTEHIS), ont été mises en œuvre pour deux parcelles et une surface totale d'environ 1 800 m².

À l'issue des deux journées d'intervention, quatre bâtiments ont été révélés : deux semblent se rattacher à un état ancien du site abbatial, tandis que deux autres sont clairement à rapprocher de l'époque moderne. L'état ancien comprenait sans aucun doute une aile occidentale, dont les murs latéraux sont apparus lors de la prospection électrique, ainsi qu'une probable galerie de cloître adjacente. Du côté est existait vraisemblablement une aile orientale, dont aucun mur n'est apparu lors des prospections géophysiques, mais dont une porte condamnée dans le mur gouttereau de l'église, laissée visible lors de la dernière campagne de restauration des enduits extérieurs, devait en dépendre. À l'époque moderne, ces deux ailes n'existaient plus : une simple clôture, révélée par les plans du XVIII^e siècle, fermait le couvent du côté ouest, tandis qu'une nouvelle aile orientale reliait l'église à l'aile nord. Toutefois, cette seconde aile orientale n'a pas été construite à l'emplacement de la première, mais décalée vers l'est. Son organisation intérieure est connue grâce aux archives. Elle a été détruite dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Illustration :

Fig. 01.

Légende : L'ancien site abbatial d'Entremont aujourd'hui.

Crédits : Sidonie Bochaton (Université Lumière-Lyon II), juillet 2020.

Bibliographie :

- BOCHATON S., *Meillerie. Un prieuré fortifié de chanoines réguliers (XII^e-XIX^e siècle)*, Annecy: Académie salésienne (Mémoires & documents, 127), 2020, 312 p.
- BOCHATON S. (dir.), *Abbaye de Sixt. Les dépendances*, RFO 2017 (dactyl.)
- BOCHATON S. (dir.), *Abbaye de Sixt. La chapelle Saint-Jacques*, RFO 2015 (dactyl.)
- BOCHATON S. (dir.), *Abbaye de Sixt. Le cloître et l'aile orientale*, RFO 2016 (dactyl.)
- BOCHATON S. (dir.), *Abbaye d'Abondance. L'église et l'aile orientale*, RFO 2016 (dactyl.)
- BOCHATON S. (dir.), *Abbaye d'Abondance. L'aile orientale et la salle du chapitre*, RFO 2017 (dactyl.)



SOMMAIRE

DONNÉES ADMINISTRATIVES	1
FICHE SIGNALÉTIQUE	1
GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	3
AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES	5
CARTES ET CADASTRE	8
RÉSULTATS SCIENTIFIQUES	11
INTRODUCTION	11
L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE	12
PRÉSENTATION DU SITE	12
<i>Contexte historique et géographique de la fondation d'Entremont</i>	13
• De la fondation à la séparation (v. 1150-1279)	13
• Le val de Borne : une vallée du Genevois	14
<i>Description du site</i>	15
<i>L'apport de la documentation archivistique et iconographique</i>	15
• Archives départementales de la Haute-Savoie (Annecy)	16
• Archives départementales de la Savoie (Chambéry)	17
<i>L'apport de l'historiographie</i>	17
• Le Moyen Âge	17
• L'époque moderne	19
<i>Phasage provisoire du site abbatial d'Entremont</i>	19
L'INTERVENTION	20
<i>Problématique et méthodologie</i>	20
• Problématique	20
• Méthodologie et appareils	20
<i>Enregistrement</i>	21
RÉSULTATS DE L'INTERVENTION	22
DONNÉES RÉCOLTÉES LORS DE L'OPÉRATION	22
<i>Observation du plan des bâtiments et de la façade sud de l'aile nord</i>	22
<i>Prospection géophysique</i>	23
• Parcelle n° 16	23
• Parcelle n° 412	23
BILAN PROVISOIRE	24
<i>Quatre bâtiments disparus identifiés</i>	24
<i>Enregistrement des entités spatiales structurées</i>	25
<i>Phasage provisoire</i>	25
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	26

BIBLIOGRAPHIE	27
FIGURES	29
ANNEXES	43
INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES	43

LISTE DES FIGURES

- Fig. 1 : Nouvelle commune de Glières-Val de Borne et localisation du site abbatial.
- Fig. 2 : Vue du site abbatial depuis le nord-est et la confluence du Borne et de l'Overan.
- Fig. 3 : Les abbayes d'Abondance et de Sixt.
- Fig. 4 : L'église d'Entremont : au premier plan la sacristie et à gauche le clocher.
- Fig. 5 : Les maisons de chanoines réguliers dans l'ancien diocèse de Genève vers 1250.
- Fig. 6 : Les possessions d'Abondance vers 1240.
- Fig. 7 : Contexte géographique d'Entremont. D'après Denis Laissus.
- Fig. 8 : Vue générale de l'ancien site abbatial depuis l'ouest. Église à droite (au sud) et ancienne aile nord du couvent à gauche (nord).
- Fig. 9 : Mur gouttereau nord et porte médiévale condamnée au niveau de la nef.
- Fig. 10 : La façade sud de l'aile nord.
- Fig. 11 : Le mur de soutènement de la terrasse de l'église.
- Fig. 12 : *Mappe sarde*, dressée vers 1730. Archives départementales de la Haute-Savoie, 1Cd278 copie.
- Fig. 13 : *Cadaastre français*, 1868. Archives départementales de la Haute-Savoie, 3P3/4381.
- Fig. 14 : Plan du ministère de l'intérieur, 1930. Archives départementales de la Haute-Savoie, 2O2481.
- Fig. 15 : *Entremont et le col de la Buffaz*, Pittier à Annecy. Archives départementales de la Haute-Savoie, FRAD074_57Fi_0001_0047.
- Fig. 16 : *Entremont et vallée du Petit Bornand*, Pittier à Annecy. Archives départementales de la Haute-Savoie, FRAD074_57Fi_0003_1467.
- Fig. 17 : *Plan régulier désignant les réparations faites au cœur de la royale abbaye d'Entremont...*, Amoudruz architecte, 1771. Archives départementales de la Savoie, SA3455.
- Fig. 18 : Le jardin aménagé dans la parcelle n° 412.
- Fig. 19 : Prospection magnétique dans la parcelle n° 16.
- Fig. 20 : Plan cadastral actuel, ministère de l'action et des comptes publics.
- Fig. 21 : Moitié occidentale de la façade sud de l'aile nord de l'ancien couvent.
- Fig. 22 : Moitié orientale de la façade sud de l'aile nord de l'ancien couvent.
- Fig. 23 : Résultats de la prospection magnétique. A. Quiquerez.
- Fig. 24 : Résultats de la prospection électrique. A. Quiquerez.
- Fig. 25 : La parcelle n° 16 au premier plan et la parcelle n° 412 au second. Passage au nord de l'église et entrée du sanctuaire. Premier plan : localisation de la fouille prévue en 2021.
- Fig. 26 : Plan de synthèse des anomalies observées sur place et issues des prospections géophysiques.
- Fig. 27 : Proposition de restitution du plan primitif de l'abbaye et du plan moderne (XVIII^e siècle) de l'abbaye.

DONNÉES ADMINISTRATIVES

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

- Région : Auvergne-Rhône-Alpes
- Département : Haute-Savoie
- Commune : Glières-Val-de-Borne (code INSEE : 74212)
- Lieu-dit : L'abbaye
- Nom du site : Ancienne abbaye d'Entremont
- Coordonnées Lambert 2 étendue :
 - X : 455722
 - Y : 62309
 - Z : 780 m NGF
- Références cadastrales actualisées
 - Commune: Glières-Val-de-Borne
 - Année: 2016
 - Section: C
 - Parcelle: 1753
- Statut du terrain
 - Propriétaire : Commune, Place de la Mairie, 74130 Glières-Val-de-Borne
 - Propriété publique
 - Protection : Aucune

Opération archéologique

- Type d'opération : Prospection thématique
- Arrêté d'autorisation n° 2020/491
- Dates d'intervention : 15 et 16 juillet 2020
- Code d'opération PATRIARCHE : 22 13759
- Programme : Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité (Axe 8)
- Titulaire de l'autorisation : Sidonie Bochaton
- Organisme : Université Lumière Lyon 2

Nature des découvertes

- Mots clés
 - Chronologie : bas Moyen Âge, époque moderne
 - Nature des vestiges immobiliers : édifices religieux
 - Nature des vestiges mobiliers : aucun

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Suivi administratif et scientifique

- Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes, Service régional de l'archéologie
 - **Karim Gernigon**, Conservateur régional de l'archéologie
 - **Laure Devillard**, Gestion de la recherche et secrétariat CTRA
 - **Laurence Ollivier**, Ingénieure chargée du département de la Haute-Savoie
- Conseil Départemental de la Haute-Savoie
 - **Christophe Guffond**, Unité archéologie et patrimoine bâti

Intervenants scientifiques et techniques

- Responsable scientifique d'opération
 - **Sidonie Bochaton**, Université Lumière Lyon 2
- Intervention de terrain
 - **Sidonie Bochaton**, responsable d'opération
 - **Amélie Quiquerez**, Université de Bourgogne
 - **Christian Roussel**, bénévole

Soutien matériel

- UMR 6298 ARTEHIS
- Université de Bourgogne

Soutien logistique

- Mairie de Sixt-Fer-à-Cheval
 - **Christiane Perillat-Charlaz**, 2nde adjointe (Culture & Patrimoine)
 - **Laurent Vallier**, 1^{er} adjoint (Agents techniques & Communication)

Soutien financier

- Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon
 - **Pascale Brun**
 - **Jean-Christophe Vicogne**

AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES



A Glières-Val-de-Borne, le 04 novembre 2019

Je soussigné Marc CHUARD, Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, autorise Mme Sidonie BOCHATON, doctorante en archéologie médiévale, et ses collaborateurs, à procéder à une prospection géophysique sur les parcelles C16 et C412.

Pour faire valoir ce que de droit

Le Maire,
Marc CHUARD



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Arrêté n° 2020/491 du **26 MAI 2020**
portant autorisation de prospection thématique.

Le Préfet de région ;
Officier de la Légion d'honneur ;
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-39 du 6 février 2020, portant délégation de signature à Monsieur François MARIE, chargé de l'intérim des fonctions de directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales ;

Vu l'arrêté 2020-03 du 2 mars 2020, du Directeur Régional des Affaires Culturelles par interim de la région Auvergne-Rhône-Alpes, portant subdélégation de signature en matière d'administration générale ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR842019000113, de demande d'opération archéologique arrivé le 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Sud-Est en date du 4 février 2020 ;

ARRÊTE

Article 1 - Madame Sidonie BOCHATON est autorisée, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de prospection thématique à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2020, sise en :

RÉGION : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

• DÉPARTEMENT : HAUTE-SAVOIE

COMMUNE : ENTREMONT, devenue GLIERES-VAL-DE-BORNE

Lieudit ou adresse : abbaye

Cadastre : Section : C, Parcelle(s) : 16, 110, 412

Intitulé de l'opération : site abbatial d'Entremont à Glières-Val-de-Borne.

Programme de recherche : Axe 8. Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité.

Code de l'opération : **2213759**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

Article 6 - le Directeur régional des affaires culturelles par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Sidonie BOCHATON.

Fait à Lyon, le

26 MAI 2020

Pour le Préfet de Région, et par délégation,
le Directeur régional des affaires culturelles par intérim
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie



Karim GERNIGON

COPIES A :

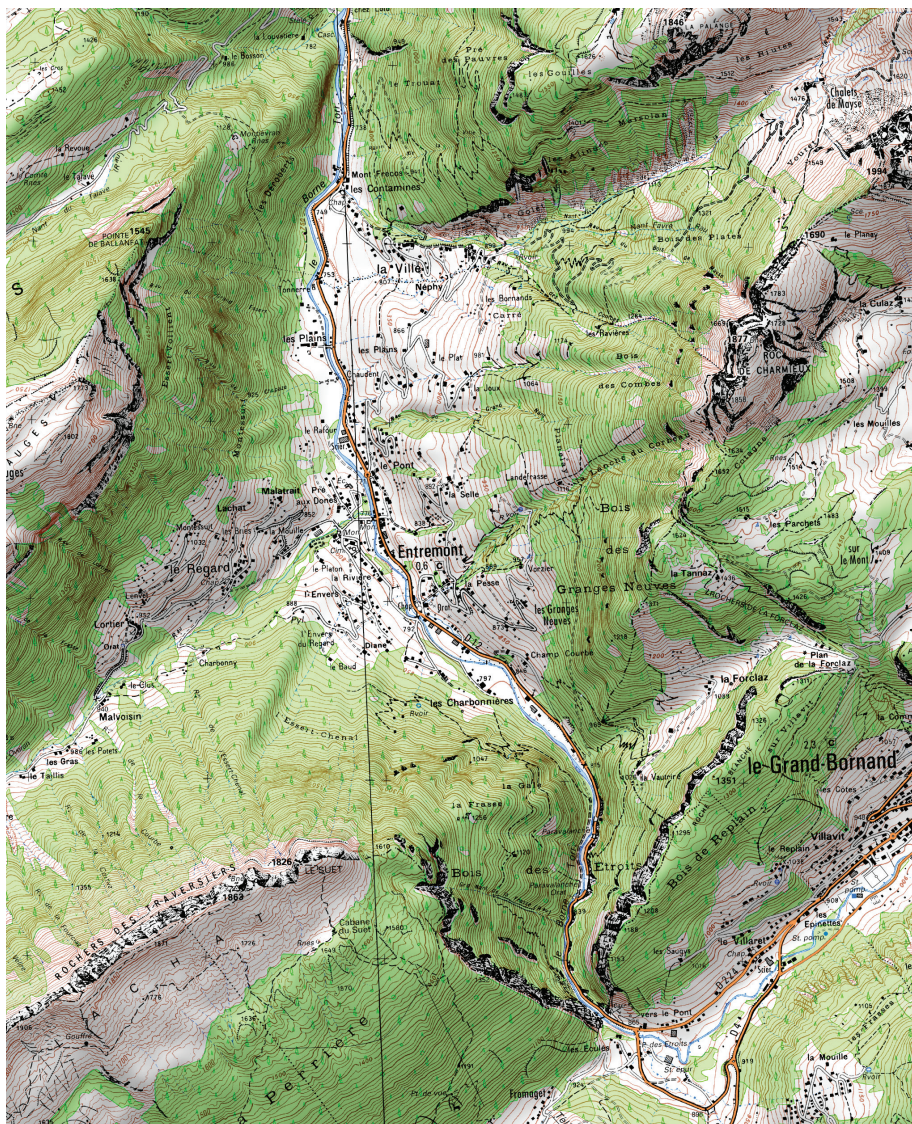
[Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)]

[] Mairie(s) []

Gendarmerie

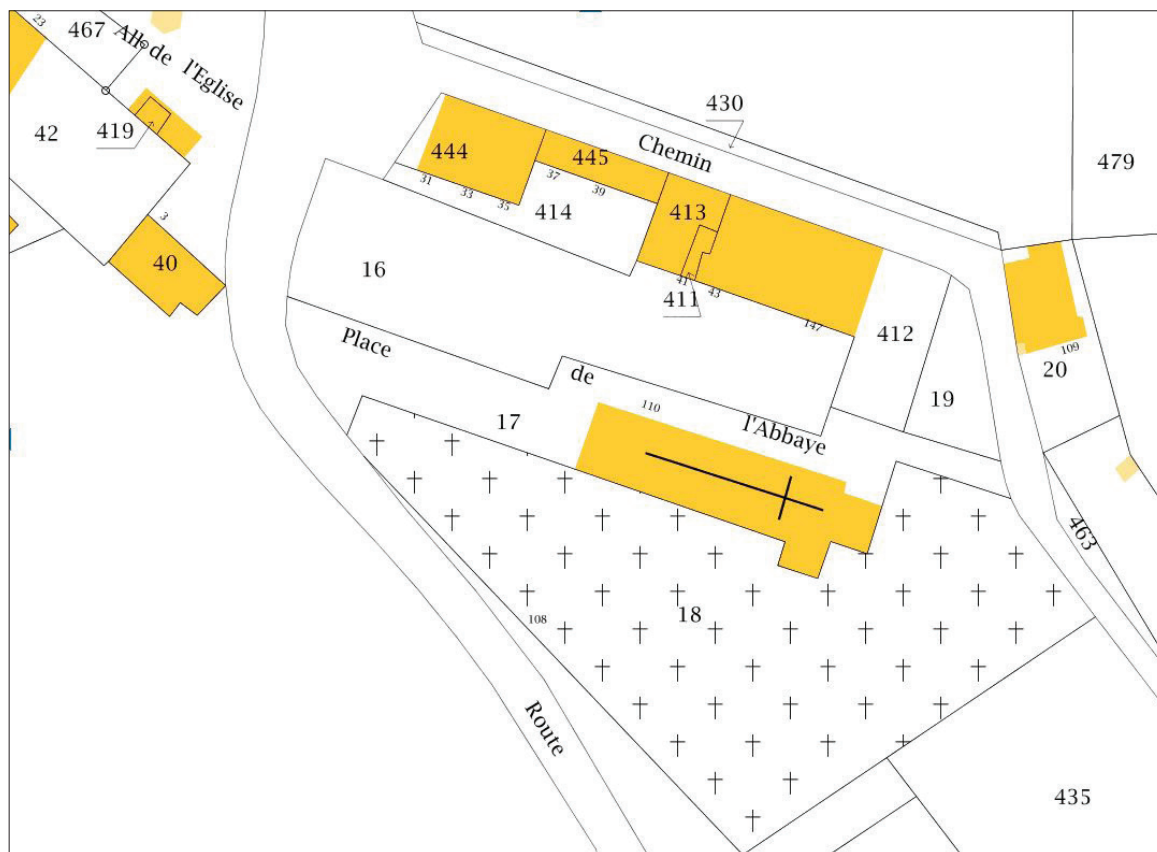
[] Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

Fonds de carte: IGN
Echelle 1:250 000



Fonds de carte: IGN
Echelle 1:25 000





Localisation des parcelles 16 et 412

Plan cadastral: Ministère de l'action et des comptes publics

www.cadastre.gouv.fr

INTRODUCTION

L'ancienne abbaye d'Entremont se trouve dans la nouvelle commune de Glières-Val de Borne formée en janvier 2019 à la suite de la fusion des communes d'Entremont et du Petit-Bornand (fig. 1). Autrefois, elle se situait à la frontière entre le Faucigny et le Genevois, deux régions historiques de la Savoie médiévale. Le site de l'ancienne abbaye est construit sur un replat en rive gauche du torrent du Borne et en contrehaut de l'un de ses affluents : l'Overan (fig. 2). Des trois anciennes abbayes savoyardes de la congrégation d'Abondance, elle est aujourd'hui la moins connue. En effet, l'abbaye mère d'Abondance et sa fille de Sixt font depuis 2015 l'objet de recherches archéologiques et historiques dans le cadre d'une thèse en archéologie médiévale¹ (fig. 3). Par ailleurs, les deux sites ont attiré l'attention d'érudits locaux dès la fin de XIX^e siècle, puis d'historiens du patrimoine et enfin d'archéologues dans la seconde moitié du XX^e siècle. Depuis 2000, plusieurs spécialistes (historiens de l'art, historiens et archéologues) sont intervenus sur les deux sites, éclairant ainsi les bâtiments et leurs usages ainsi que l'histoire des deux monastères et de la congrégation. Passée à la congrégation de Saint-Ruf en 1279, l'abbaye d'Entremont a été rapidement détachée de celle d'Abondance, ce qui explique peut-être en partie ce désintérêt. La sacristie (fig. 4) abrite un trésor composé de nombreux objets liturgiques qui ont été protégés au titre des monuments historiques en 1993.

Ce projet de fouille archéologique s'inscrit dans plusieurs cadres : d'abord l'étude des maisons de chanoines réguliers dans l'ancien diocèse de Genève, qui a débuté en 2009 à la faveur de l'étude archéologique et historique de l'ancien site prieural de Meillerie². Depuis 2015, ce travail s'est poursuivi par l'étude archéologique des sites abbatiaux d'Abondance et de Sixt. Plus généralement, ces recherches s'inscrivent dans un renouveau des études consacrées aux chanoines réguliers de saint Augustin en France, mais aussi en Europe. La tenue de quatre journées de séminaire ou d'étude ces dernières années montre le dynamisme de ces recherches³. Ensuite, et depuis 2016, la commune d'Entremont s'est engagée dans un processus de demande de protection au titre des monuments historiques de l'église qui abrite un certain nombre d'objets et de mobilier liturgiques eux-mêmes protégés. Par deux fois, en juin 2016 et en juin 2019, la commune s'est vue opposer un refus⁴. Aussi, la commune de Glières-Val de Borne soutient la réalisation de nouvelles recherches, tant au niveau historique qu'archéologique. Enfin, l'université Savoie Mont Blanc a mis en place en septembre 2019 un parcours AHAP (« Archéologie, Histoire de l'Art et Patrimoine ») de la licence d'Histoire. Dans ce cadre, j'ai été recrutée pour assurer les cours d'archéologie médiévale et suis chargée de l'organisation

1 Thèse en archéologie du bâti médiéval, dirigée par A. Baud. Ma problématique de recherche porte sur l'évolution architecturale de ces abbayes, en particulier dans la partie orientale des monastères réservée aux religieux.

2 J'ai mené ce travail dans le cadre d'un mémoire de master 1 et 2 à l'université Lumière Lyon II – direction Anne Baud, maître de conférences HDR en archéologie médiévale, UMR 5138 Archéologie et archéométrie, entre 2009 et 2012. La monographie a été publiée en 2020.

3 En 2018, deux journées d'étude françaises ont porté sur les chanoines réguliers : la première avait pour thème « Les chanoines réguliers et la justice » (CERCOR, 24 mai 2018) et la seconde « Les monastères de chanoines réguliers en France » (TRAME, 26 mai 2018). Une troisième a eu lieu sur le thème des « Chanoines réguliers et le pouvoir royal (Europe occidentale, XI^e au XVI^e siècle) » (TRAME, 25 mai 2019) et une quatrième a eu lieu à Lyon sur le thème « L'architecture des chanoines réguliers » (ArAr, 11 octobre 2019).

4 Le courrier du préfet de région en date du 11 octobre 2019 mentionnait que « malgré l'importance historique du lieu, [...] l'église ne présente pas un caractère suffisamment remarquable » et qu'« aucun élément réellement nouveau n'est venu apporter d'argument » nouveau depuis la demande de 2016.

d'un chantier-école⁵. Pour le préparer, une autorisation de mener une prospection géophysique sur le site à l'été 2020 a été demandée en 2019.

L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

La prospection géophysique conduite par Amélie Quiquerez (maître de conférences de l'université de Bourgogne/UMR Artheis) a été menée, conformément à ce qui avait été prévu, sur deux parcelles attenantes aux bâtiments subsistants de l'ancienne abbaye de chanoines réguliers d'Entremont sur la commune de Glières-Val de Borne. L'opération a eu lieu les 15 et 16 juillet 2020 et a bénéficié du soutien financier de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée à travers l'appel à candidatures pour la bourse de son axe stratégique 1, intitulé « Les données de la recherche : de l'acquisition à l'archivage » (dir. Julien Aliquot et Romain Boissat), destinée aux doctorants de la MOM.

PRÉSENTATION DU SITE

Les anciennes abbayes d'Abondance, de Sixt et d'Entremont sont situées dans l'actuel département de la Haute-Savoie dont les limites reprennent presque exactement celles de l'ancien diocèse de Genève disparu en 1802 (fig. 5). Fondée vers 1100 par des chanoines aux vellétés érémitiques issus de Saint-Maurice d'Agaune (Suisse) et désireux de mener une vie régulière, la congrégation d'Abondance a perduré jusqu'à sa suppression en 1607, lorsque l'abbaye mère a été réformée par l'introduction de cisterciens feuillants. Ses exceptionnels vestiges médiévaux et modernes, et en particulier les peintures murales du cloître, ont éveillé depuis la seconde moitié du XIX^e siècle l'intérêt des historiens, architectes, historiens de l'art et archéologues. Toutefois, elle demeurait jusqu'à récemment une énigme historique et archéologique : ses archives disparues ne permettaient pas de bien connaître son histoire et la conservation de ses peintures murales gothiques avait relégué au second plan l'intérêt pour les bâtiments en eux-mêmes. L'historien Arnaud Delerce a récemment comblé ce vide historique par la reconstitution du chartrier des deux premiers siècles, publié en 2019⁶, tandis que deux opérations d'archéologie programmée ont permis de mieux cerner l'évolution du monastère. Contrairement à Abondance, sa première fille, l'abbaye de Sixt à Sixt-Fer-à-Cheval, a jusqu'en 2015 fait l'objet de plusieurs opérations archéologiques préventives consécutives au rachat de la seule aile conservée du couvent par le Conseil général de la Haute-Savoie en 2000. En parallèle, ses archives historiques étaient identifiées en 2011 dans le presbytère. Entre 2015 et 2017, trois nouvelles opérations d'archéologie programmée ont été menées sur le site. L'ensemble de ces interventions de même que le versement puis l'inventaire de ces archives aux archives

5 La participation des étudiants au chantier sera obligatoire et comptera dans la validation du premier semestre de leur troisième année de Licence. Ce chantier aurait donc lieu les deux premières semaines de septembre à compter de la rentrée 2021.

6 Delerce 2019.

départementales de la Haute-Savoie ont grandement contribué à une meilleure connaissance du site abbatial⁷. Malgré ces avancées, on déplore qu'aucune étude historique de grande ampleur n'ait été entreprise depuis le début du XX^e siècle ni sur Abondance ni sur Sixt.

Contexte historique et géographique de la fondation d'Entremont

- De la fondation de la congrégation d'Abondance à la séparation d'Entremont (v. 1100-1279)

Dans la réunion des études publiées en 2015⁸ sur l'abbaye Saint-Maurice d'Agaune, située dans le Chablais oriental et l'actuel canton suisse du Valais, Laurent Ripart a proposé deux articles permettant de comprendre le contexte et les raisons de la fondation de l'abbaye d'Abondance. Il démontre que les tensions liées à la disparition du royaume carolingien ont entraîné une nouvelle sécularisation de l'abbaye d'Agaune, qui n'a pas été acceptée par la frange la plus incline à la réforme grégorienne des chanoines. D'après lui, la fondation d'Abondance doit être considérée comme un geste d'apaisement ayant permis à ces religieux de quitter Agaune pour fonder une maison réformée dans la vallée d'Abondance.

Cette fondation est probablement intervenue en deux temps : d'abord, les seigneurs Gui et Louis de Féternes, issus de l'une des plus anciennes familles de la noblesse chablaisienne, donnent en 1088 ou 1103 l'ensemble de leurs propriétés en vallée d'Abondance aux chanoines qui quittent Saint-Maurice. Puis, le 2 mai 1108, le prévôt Gui de Saint-Maurice concède la vallée au premier prieur nommé Herluin⁹. La charte mentionne que les chanoines suivaient la règle de saint Augustin, et non pas la règle d'Aix, et qu'ils avaient obtenu une « large concession [des droits des Féternes] et des garanties leur permettant d'exercer la vie régulière ». Ce prieuré est avant 1121 érigé en abbaye et reçoit de nombreuses donations, en particulier dans la vallée et le pays de Gavot, région située au nord-est de la Haute-Savoie. La vie régulière est finalement introduite à Saint-Maurice en 1128 par privilège d'Honorius IV et l'abbé Rodolphe d'Abondance, « un des plus éminents représentants de la régularité canoniale en milieu alpin », en devient le nouvel abbé. La règle de saint Augustin n'était pas encore unifiée et chaque maison ou congrégation en possédait une version qui variait de celle des autres. L'un des aspects principaux était la vie commune, la mise en commun des biens, mais aussi l'introduction du silence, du travail manuel et de l'abstinence de viande. L'importance des donations consenties au couvent de religieux réformés et l'aura dont bénéficiait probablement cette nouvelle fondation d'Abondance permirent aux chanoines d'essaimer dans de nouvelles maisons dans les vallées de l'ancien diocèse de Genève et de désengorger la maison mère, avant d'en fonder ou d'en recevoir d'autres dans le Jura puis dans le Haut-Valais (fig. 6).

En 1144, le prieuré de Sixt, fondé depuis plusieurs années sur des terres appartenant à la famille de Faucigny et dont Arducus de Faucigny était évêque de Genève, est érigé en abbaye. Sixt bénéficiait de revenus importants lui permettant de construire rapidement un

7 Voir bibliographie.

8 Andenmatten, Ripart 2015.

9 Delerce 2019, n° 2. Les numéros en parenthèse qui suivent renvoient aux actes transcrits dans cet ouvrage.

couvent pourvu d'un cloître décoré de nombreux éléments sculptés¹⁰. Dans la vallée du Borne, de nombreux particuliers s'entendent dans les années 1140 pour donner des biens et des revenus à Abondance, préparant ainsi la création d'un prieuré à Entremont érigé en abbaye en 1154 (n° 13). La domination d'Abondance sur Sixt et Entremont était bien réelle et a été précisée à plusieurs reprises dans les actes du XII^e siècle : en 1144, lors de l'érection du prieuré de Sixt en abbaye, on insiste sur le fait que les chanoines et l'abbé de Sixt demeureraient soumis à l'abbé d'Abondance qui pourrait déposer un abbé récalcitrant (n° 9). Dès 1161, il faut remédier à un différend qui s'était élevé entre les deux communautés ; l'acte rédigé à cette occasion insiste à nouveau sur la supériorité de l'abbé d'Abondance sur celui de Sixt et ses chanoines qu'il visiterait une ou deux fois par an (n° 22). En 1154, lorsque les frères d'Entremont, avec le soutien de l'abbé Ponce de Sixt, demandent au chapitre d'Abondance l'érection de leur prieuré en abbaye, on y consent sous condition que le nouvel abbé et les frères demeureraient soumis à l'abbé d'Abondance et qu'au chapitre général, l'abbé de Sixt occuperait la seconde place et l'abbé d'Entremont la troisième (n° 13).

Dans la première moitié du XIII^e siècle, les difficultés s'accumulent en l'abbaye de Grandvaux : les conflits avec leurs voisins sont incessants¹¹ et les chanoines sont contraints de la céder à l'église Saint-Oyend de Joux en 1244¹². En 1272, des tensions avec la filiale de Goailles dans le Jura sont réglées par arbitrage (n° 167). L'abbé Raymond avait alors été chargé par l'évêque de Genève de réformer en profondeur Entremont, autre abbaye-fille, qui connaissait de graves difficultés à la même époque : il est donc directement fustigé par l'évêque Robert en 1279 lorsque celui-ci retire à Abondance l'abbaye d'Entremont pour la donner à la congrégation de Saint-Ruf de Valence (n° 173). L'acte précisait que l'abbé avait été chargé d'y mener une première réforme, mais que « faute d'y avoir apporté l'attention nécessaire », l'abbaye était désormais « ruinée au spirituel comme au temporel ».

- Le val de Borne : une vallée du Genevois

Le Val de Borne se trouve dans le département de la Haute-Savoie et dans l'ancienne région historique du Genevois – l'abbaye d'Entremont est d'ailleurs parfois appelée « Entremont en Genevois ». Il est une des vallées constitutives des Préalpes du Nord, qui s'étirent du lac Léman jusqu'au massif du Vercors, tout comme le sont les vallées d'Abondance et du Giffre, dans laquelle se trouve l'abbaye de Sixt. Délimitée à l'est par le massif des Aravis et à l'ouest par le plateau des Glières, la vallée est accessible soit par le nord et la cluse de l'Arve, dont le Borne – torrent qui coule du Grand-Bornand à Bonneville – est un affluent, soit par le sud et le val de Thônes (fig. 7). Autrefois, deux communes distinctes occupaient le val de Borne : Entremont en amont et le Petit-Bornand en aval. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les deux communes ont fusionné en une seule appelée Glières-Val de Borne, mais l'occupation humaine demeure répartie en deux larges combes formées par le retrait du glacier du Borne et séparées par une cluse. À Entremont, l'un des affluents du Borne – le ruisseau de l'Overan – coule depuis l'ouest et rejoint le torrent au niveau du Chef-lieu. Le site abbatial a été implanté sur une double

10 S. Bochaton, Chr. Guffond, D. Jouneau, «L'abbaye de Sixt. Une histoire architecturale mouvementée», *Domestiques un bout du monde. Vivre dans les montagnes de Sixt (XII^e-XXI^e siècle)*, Annecy : Culture 74, 2017, p. 25-47..

11 R. Locatelli, *Sur les chemins de la perfection. Moines et chanoines dans le diocèse de Besaçon vers 1060-1220*, Saint-Étienne : CERCOR, 1992, p. 367.

12 Locatelli 1992, p. 368.

terrasse anthropique en surplomb de la confluence de ces deux cours d'eau.

Description du site

L'ancien site abbatial d'Entremont se présente dans un état très semblable à celui de l'abbaye de Sixt en raison de la disparition, à une date inconnue pour le moment, mais postérieure à 1776, de sa ou de ses ailes latérales : ne subsistent aujourd'hui que l'aile nord du couvent et l'église au sud (fig. 8).

L'ancienne église abbatiale désormais paroissiale est construite sur une terrasse surplombant le reste des bâtiments conventuels. Cette église est composée d'un vaisseau unique dont le mur de façade est orné de peintures murales datées de l'époque moderne, tandis que le chevet plat est partiellement dissimulé par une sacristie (fig. 4). La tour carrée du clocher est accolée au chœur du côté sud. Le chœur est richement meublé et décoré : des stalles de la fin du XV^e siècle sont conservées¹³, de même que des fonts baptismaux gravés du millésime 1503 et qu'un riche retable de 1685¹⁴. Dans la sacristie, le trésor de l'église comprend d'anciens reliquaires et des vêtements liturgiques. Quelques vestiges archéologiques témoignent de phases de travaux successives : dans le parement extérieur du mur gouttereau nord, on observe l'arc brisé d'une ancienne porte qui devait assurer la liaison avec le couvent situé au nord de la terrasse de l'église (fig. 9). À l'arrière du retable, des colonnes et départs de voûtes attestent la destruction du chevet ancien et sa réfection.

Au nord ne subsiste que l'aile du couvent opposée à l'église : ce bâtiment, qui mesure 22,50 m de longueur pour 13,40 m de largeur, n'est plus relié à l'église en raison de la destruction, à une date inconnue, des ailes latérales. Transformé en logements loués par la commune, il s'organise sur quatre niveaux. Du côté sud, un double volé d'escaliers permet d'accéder à une cage d'escalier qui dessert l'ensemble des étages, depuis la cave jusqu'au second étage sous les combles (fig. 10). L'ensemble des ouvertures date au plus tard de l'époque moderne.

Entre l'église et l'aile nord de l'ancien couvent, un mur de soutènement retient un passage qui dessert la façade nord de l'église et une entrée secondaire qui se trouve au niveau de la nef (fig. 11, à gauche). Du côté nord, un large pré présente des différences de niveaux : il a été envisagé que ce soit l'emplacement du préau du cloître et des ailes latérales du couvent. À l'est de ce pré, un autre mur de soutènement perpendiculaire au premier (fig. 8, 10 et 11) retient une parcelle de jardin qui ferme le site abbatial. En revanche, et du côté ouest, quelques bâtiments sont rattachés à l'aile nord : ils accueillent aujourd'hui d'autres logements ainsi que la bibliothèque municipale (fig. 2). Aucune autre dépendance ne semble être conservée dans les alentours.

L'apport de la documentation archivistique et iconographique

13 Chassagny Chloé, *Les stalles de l'église abbatiale d'Entremont*, mémoire de master 2 sous la direction de Laurence Rivière-Ciavaldini, université Grenoble 2, 2001.

14 Celui-ci a été restauré en 2018 ce qui a valu à la commune le prix Aurhalpin du patrimoine 2019.

L'étude de l'ancienne abbaye a commencé dans les archives et a d'abord consisté en la recherche de documentation archivistique et iconographique relative à des phases de travaux.

- Archives départementales de la Haute-Savoie (Annecy)

Le site abbatial est d'abord représenté sur le cadastre dit sarde dressé vers 1730¹⁵ (fig. 12) : ce plan confirme qu'à cette époque existait une aile orientale qui reliait l'église à l'aile nord, ainsi qu'une clôture du côté occidental. Les bâtiments étaient déjà complétés de ce côté-ci par des dépendances, qui sont les bâtiments qui existent encore aujourd'hui (logements et bibliothèque).

Tableau 1 : Les parcelles du cadastre sarde

Numéro parcelle	Propriétaire	Nature de la parcelle
352	L'abbé	Pré (foin pour les chevaux)
353	L'abbé	Pré (seigle, avoine)
353 ½		Broussailles (fascines)
354	L'abbé	Pâturages (foin de bœufs)
355	Les chanoines	Champs (seigle, avoine,
356	Les chanoines	Pré (foin pour les chevaux)
357	Les chanoines	L'abbaye
358	Les chanoines	Cour de l'abbaye
359	Les chanoines	Jardin (seigle, cameline, avoine)
360	Les chanoines	Grange
361	Les chanoines	Église
362	Les chanoines	Cimetière
363	Les chanoines	Jardin
364	Les chanoines	Grange
364 1/2		Pâturage (foin de bœufs)
366	Les chanoines	Champs
369	Les chanoines	Jardin (foin pour les chevaux)
425	Les chanoines	Champs (céréales)

En revanche, sur le cadastre dit français dressé en 1868¹⁶ (fig. 13), cette aile latérale et cette clôture ont disparu (l'aile orientale a fait place à une parcelle non construite numérotée 20 qui correspond à la parcelle n° 412 du cadastre actuel), tandis que les dépendances existent toujours. On constate également que le clocher actuel a été construit entre-temps. Un dernier plan, daté de 1930, est conservé dans le fonds de la commune d'Entremont (série 0, fig. 14). Enfin, le site apparaît sur quelques cartes postales anciennes qui ne montrent malheureusement jamais en détail l'ancien site abbatial (fig. 15 et 16).

Concernant le fonds d'archives de l'abbaye, il est d'une regrettable maigreur. Il en est de même des archives communales de la période sarde (1815-1860) et de l'époque contemporaine

¹⁵ Archives départementales de la Haute-Savoie, 1Cd278 copie.

¹⁶ Archives départementales de la Haute-Savoie, 3P3/4381 (30 septembre 1868).

(depuis 1860). Seuls quelques documents font référence à l'aile nord, qui sert alors de presbytère. En revanche, le fonds de l'abbaye d'Entremont dans le fonds des archives de l'ancien duché de Savoie est plus important (série SA) : dix-neuf cotes couvrent la période 1160-1580 et plusieurs mentions des bâtiments abbatiaux apparaissent.

- Archives départementales de la Savoie (Chambéry)

Le fonds de la Chambre des comptes de Savoie, qui se trouve à Chambéry, comprend bon nombre de documents qui ont trait aux anciens monastères de Savoie. Concernant l'ancienne abbaye d'Entremont, cette documentation couvre essentiellement l'époque moderne et surtout le XVIII^e siècle et se révèle très riche pour notre propos : on y apprend qu'à cette époque, les bâtiments de l'abbaye sont dans un mauvais état et que des restaurations s'imposent, en particulier au niveau de l'église et de son clocher (1767-1776). Une réflexion est également menée sur l'aile orientale dans un contexte de fermeture programmée de l'abbaye. À ces occasions, plusieurs plans sont levés qui révèlent l'organisation interne des bâtiments. Surtout, ils attestent indéniablement que la parcelle 412 – aménagée actuellement en jardin – correspond bien à l'ancienne aile orientale représentée sur le cadastre sarde. La clôture occidentale n'est malheureusement jamais représentée de façon aussi détaillée, mais il apparaît clairement que l'on ne peut pas l'associer à une aile sur le plan le plus détaillé dressé en 1771¹⁷ (fig. 17).

L'apport de l'historiographie

Quelques auteurs se sont penchés sur l'histoire de l'abbaye d'Entremont depuis la fin du XIX^e siècle : il s'agit principalement d'ecclésiastiques tels que l'abbé Piccard en 1895, l'abbé Gonthier en 1900, l'abbé Vibert en 1939 et l'abbé Coutin en 1962. Plus récemment, Denis Laissus, étudiant de l'EHESS, a soutenu un mémoire sur la juridiction abbatiale dans les montagnes du val de Borne en 2020. Dans leurs travaux apparaissent quelques mentions des bâtiments abbatiaux.

- Le Moyen Âge

Le couvent d'Entremont est cité pour la première fois en 1225¹⁸, puis son *scriptorium* et sa salle du chapitre en 1337¹⁹, de même que la galerie au-devant de la grande salle²⁰, et son chauffoir en 1358²¹, qui apparaissent comme les lieux de rédaction d'actes. L'hôpital du monastère apparaît en 1386²². L'église et son cimetière figurent dans les donations : en 1303

17 Archives départementales de la Savoie, SA 3455.

18 Piccard 1895, p. 133-134 : « *Datum apud Intermontes in claustro.* »

19 Laissus 2020, vol. 2, p. 15 : « [...] *de concensu et voluntate canonicarum suorum claustratium infra scriptorium in capitulum loco [...]* ».

20 Laissus 2020, vol. 2, p. 20 : « *Actum apud Intermontium in logiam ante aulam novam [...]* ».

21 Piccard 1895, p. 146 : « *Actum apud intermontes, in calefactorio dicti loci [...]* ».

22 Piccard 1895, p. 159 : « [...] *apud Intermontium ante hospitale dicte abbatie [...]* ».

est mentionné l'« *altare beate marie virginis in navi parochialis ecclesie Intermontium*²³ », et en 1491, un acte de fondation de deux grandes messes des morts est passé « *in ecclesia dicte abbacie Intermontium ante maius altare ipsius ecclesie*²⁴ ». Dans sa monographie sur l'abbaye d'Entremont, l'abbé Piccard écrit :

« Quelques années plus tard, un incendie, dont les causes nous sont demeurées inconnues, dévorait la plus grande partie de notre abbaye d'Entremont, en causant des dégâts irréparables. Quand il s'agit de reconstruire les vastes bâtiments d'autrefois, les ressources vinrent à manquer. C'est pourquoi l'abbé Pierre de Verbouz demande au pape Martin V l'union [du prieuré de] Poisy [vers Annecy] à Entremont, qui fut accordée, par bulle pontificale, datée des ides de mai 1424²⁵. »

Cette information est reprise par Guy Desgrandchamps dans son rapport architectural sur le site abbatial²⁶. Malheureusement, la source n'est jamais mentionnée et on ignore si le document qui mentionne cet incendie est parvenu jusqu'à nous. Plus loin, l'abbé Piccard mentionne encore que :

« [Le visiteur épiscopal] se trouva au monastère le 2 juillet 1471. L'église était desservie, selon la coutume, par le sacristain du monastère, révérend Aymon Cauli ; [...] le prélat laissa à leur bonne volonté, le soin de faire les réparations nécessaires tant dans les ornements que dans les édifices du culte...²⁷ »

Il n'est rien précisé pour les bâtiments au cours de la première et de la dernière visite pastorale conservées du XV^e siècle. En revanche, dans son testament daté du 18 septembre 1460, l'abbé Jean de Verboux écrit :

« [...] *tamen disponere et erogare possis et valeas prius tamen de omnibus predictis bonis ere alieno et hiis que pro reparandis de domibus et edificiiis consistentibus in locis ecclesie et monasterii huiusmodi culpa vel negligentia tua seu tuorum procuratorum destructis vel deterioratis. Nec non restaurandis juribus aliis eiusdem monasterii de predictis ex culpa vel negligentia supradictis fuerint oportuna deductis jn ipios vsus ac lites conuertere valeas non obstantibus quod dicti ordinis professor existas*²⁸. »

L'acte est alors passé « *in domo abbatiali scilicet in camera solite residentie eiusdem domini abbatis*²⁹ », c'est-à-dire en la maison abbatiale de l'abbaye. Cette maison abbatiale est également représentée sur le plan de 1771³⁰, soit un peu plus de trois siècles plus tard, mais en l'état des connaissances, il est difficile de s'avancer plus. Par ailleurs, et en 1491, lorsque le chanoine Jean Maître fonde deux grandes messes pour les morts, il précise que les processions devront « *accedere ad claustrum monasterii*³¹ ». Le cloître, c'est-à-dire le couvent, est également mentionné en 1495³². Ces dernières mentions montrent peut-être que des travaux de restauration avaient eu lieu.

23 Piccard 1895, p. 183.

24 Piccard 1895, p. 179.

25 Piccard 1895, p. 70.

26 Voir bibliographie.

27 Piccard 1895, p. 82.

28 Piccard 1895, p. 170.

29 Piccard 1895, p. 176.

30 Archives départementales de la Savoie, SA3455.

31 Piccard 1895, p. 178.

32 Piccard 1895, p. 180 : « [...] *datum et actum in claustro dicte abbacie* [...] ».

- L'époque moderne

En 1500, l'un des religieux fait une donation au couvent « *apud abbatiam predictam intermontium in camera dormitorii ipsius domini Guigoneti donatoris*³³ ». La « *camera dicto domini sacriste*³⁴ » accueille la rédaction d'un acte en 1517. D'après Piccard, l'abbaye connut une importante phase de restauration dans le dernier quart du XVII^e siècle, sous l'abbatiate de Marc-Antoine de Granery :

« Dès 1680, [l'abbé] s'était occupé de restaurer le couvent et son église. Il eut même à soutenir un procès contre les communiens d'Entremont, pour les obliger à maintenir en bon état la nef du saint lieu (11 février 1680). Néanmoins, les démolitions et réparations projetées se terminaient deux ans plus tard, en 1682. Aussi ses armoiries sont-elles sculptées partout, à l'intérieur, à l'extérieur des murs, jusqu'au sommet du superbe maître autel³⁵ [...] ».

Au début du XVIII^e siècle, l'un des chanoines éleva une maison « près du couvent pour y faire la classe³⁶ » : il s'agit peut-être de l'une des dépendances construites dans le prolongement de l'aile nord du côté ouest. La « chambre du prieur du couvent³⁷ » voit la rédaction d'un acte en 1716. Piccard ne dit rien des travaux qui ont lieu à partir des années 1760, mais précise qu'une fois les religieux tous décédés, l'aile nord subsistante fut transformée en presbytère, mairie et école³⁸, et que :

« En 1780, révérend Maistre, curé d'Entremont, fit démolir un mur existant entre le chœur et la nef de l'église : il le remplaça par un arc de belle apparence. Le prix fait fut signé le 30 juillet de ladite année (archives Piccard). Replat dit avoir rencontré, à côté de l'église, sur la plate-forme plantée de tilleuls, des tores, des chapiteaux couverts d'écussons, débris de l'antique splendeur du couvent³⁹. »

Phasage provisoire du site abbatial d'Entremont

En l'état de l'analyse de la documentation textuelle – archivistique et historiographique –, qu'il conviendra d'approfondir dans un second temps, en particulier pour la documentation archivistique conservée à Chambéry, quelques phases de construction peuvent être ébauchées, tout en restant prudent en raison de la disparition de certains documents :

- une première phase qui couvre une période comprise entre la fondation de l'abbaye au milieu du XII^e siècle et l'incendie d'environ 1424,
- une seconde phase qui couvre la période entre 1424 et 1680,

33 Piccard 1895, p. 187.

34 Piccard 1895, p. 182.

35 Piccard 1895, p. 117.

36 Piccard 1895, p. 120.

37 Piccard 1895, p. 120.

38 Piccard 1895, p. 125.

39 Piccard 1895, p. 118.

- une troisième phase qui couvre les années 1680 à 1767, et qui voit la réalisation des travaux de l'abbé de Granery ainsi que l'adjonction d'une école,
- une quatrième phase qui couvre les années 1767 à 1776 et qui voit un certain nombre de travaux être entrepris au niveau de l'église abbatiale,
- une quatrième phase postérieure à 1776 qui voit la destruction de l'aile orientale, comme prévu en cas de suppression de l'abbaye⁴⁰, et la transformation de l'aile nord en presbytère.

L'INTERVENTION

Les parcelles investiguées sont les parcelles 16 et 412. Toutes deux appartiennent à la commune de Glières-Val de Borne. Elles ont été sélectionnées en raison de leur position, mais aussi du plan conservé aux archives départementales de la Savoie à Chambéry qui représente une aile orientale ainsi qu'une clôture occidentale aujourd'hui disparues.

La première parcelle (n° 16) se présente sous un aspect double (fig. 8) : la moitié orientale est gazonnée, tandis que la moitié occidentale est goudronnée (parking pour les locataires et pour les visiteurs de la bibliothèque et de l'église). La seconde parcelle (n° 412) est un jardin dont les limites correspondent exactement à celles de l'aile orientale moderne. Ce jardin a été créé récemment et planté d'arbres dont l'avenir devra être discuté (fig. 18).

Les interventions de prospections ont été réalisées par Amélie Quiquerez, assistée de Sidonie Bochaton et de Christian Roussel, habitant d'Entremont.

Problématique et méthodologie

- Problématique

L'opération visait deux objectifs principaux :

- détecter des vestiges maçonnés enfouis dans la parcelle de pré (n° 16), qui correspondraient à un état primitif du site abbatial
- détecter des vestiges maçonnés enfouis dans la parcelle de jardin (n° 412) qui relie l'aile nord de l'ancien couvent au chœur de l'église par l'est, et qui correspondrait à l'aile latérale qui apparaît sur la documentation iconographique du XVIII^e siècle.

- Méthodologie et appareils

Deux techniques de prospection, électrique et magnétique, ont été mises en œuvre pour

40 Archives départementales de la Savoie, SA3455.

localiser les vestiges enfouis. La Mappe sarde et les plans du XVIII^e siècle ont été géoréférencés pour pouvoir être comparés aux résultats des prospections géophysiques. L'ensemble des données a été intégré à un SIG.

La cartographie géophysique par prospection magnétique a été effectuée avec le gradiomètre G-858 (Géometric) de l'université de Bourgogne utilisé en mode pseudo-vertical. Ce matériel est composé de deux capteurs à vapeur de Césium et possède une très grande sensibilité. Chaque capteur a une précision de 0,1 nT pour une fréquence d'échantillonnage de 10 Hz. Les capteurs sont distants de 60 cm, le premier se trouvant à environ 30 cm du sol. Les acquisitions ont été réalisées en mode bidirectionnel, pour une période d'enregistrement de 0,25 s. Les lignes d'acquisition ont été espacées tous les 50 cm. Les valeurs obtenues, exprimées en nT/m, sont donc celles d'un pseudo-gradient magnétique qui indique les perturbations par rapport au champ local.

Les prospections électriques ont été réalisées à l'aide d'un résistivimètre (RM 15 Geoscan Research) en configuration pôle-pôle. L'écartement inter-électrode sur le porte-électrode est de 1 m. Les mesures ont été effectuées tous les mètres et les valeurs obtenues sont exprimées en Ohm. m. La profondeur d'investigation du pôle-pôle est inférieure à 1 m, ce qui signifie que les anomalies résistives montrent nécessairement des vestiges proches de la surface.

Les deux méthodes de prospection, électrique et magnétique, ont été mises en œuvre sur la parcelle 16 mesurant 1 150 m² (fig. 19). La parcelle 412, mesurant 210 m², est aménagée en jardin avec des carrés surélevés de plantes et de fleurs, mais aussi des arbres, aussi seule une prospection électrique était envisageable.

Enregistrement

Afin d'harmoniser l'enregistrement des données avec les précédentes opérations menées à Abondance et à Sixt-Fer-à-Cheval, j'ai choisi de reprendre le système d'enregistrement de la société Hadès⁴¹. Ce système comprend :

- des entités spatiales structurées, formant un ensemble architectural cohérent, subdivisées en entités spatiales, par exemple : ESS 4 « Aile orientale », et ES 4-0.2 « Aile orientale, rez-de-chaussée, salle du chapitre »,
- des entités archéologiques constituées d'un identifiant de trois lettres, suivi du numéro d'ESS et d'une numérotation continue à trois chiffres, par exemple : **MUR 4001**,
- des unités stratigraphiques et unités stratigraphiques construites composées du numéro d'ESS et d'une numérotation continue à quatre chiffres, par exemple : *US 20 001*.

41 Intervenu dès 2011 à Sixt-Fer-à-Cheval.

RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

DONNÉES RÉCOLTÉES LORS DE L'OPÉRATION

En parallèle des prospections géophysiques menées dans le sol, une observation des bâtiments a eu lieu : elle visait à compléter les données magnétiques et électriques et s'est révélée intéressante.

Observation du plan des bâtiments et de la façade sud de l'aile nord

L'observation du plan (fig. 21) amène à un premier constat : les façades occidentales de l'église et de l'aile occidentale sont parfaitement alignées, ce qui suggère qu'autrefois, le couvent était fermé de ce côté-ci par une clôture ou une aile latérale. La même remarque ne peut pas être formulée pour la façade orientale de l'aile nord et le chevet de l'église : on sait d'abord et d'après les plans du XVIII^e siècle, mais aussi par la présence de départs de voûtes du côté intérieur de l'église et à proximité du chevet, que le chevet d'origine était plus allongé que celui d'aujourd'hui ; ensuite, il était courant dans les monastères que le chœur et le sanctuaire dépassent de la façade extérieure de l'aile orientale. Par ailleurs, la topographie classique des monastères invite à proposer que l'aile nord fût primitivement bien reliée à l'église par deux ailes latérales et que l'ensemble de ces bâtiments était accessible par des galeries de cloître, peut-être sur deux niveaux – comme dans le cas de l'abbaye de Sixt – afin d'amortir le dénivelé.

L'observation des élévations permet de compléter l'étude du plan. Le quart occidental de la façade sud de l'aile subsistante, c'est-à-dire la partie séparée du reste du bâtiment par un chéneau vertical (fig. 21), présente des différences au niveau des encadrements des baies : non seulement leurs appuis se trouvent légèrement plus bas que ceux des baies des deux quarts centraux de la façade, mais les encadrements ne sont pas formés de pierre de taille, mais de peut-être de ciment. Par ailleurs, le rez-de-chaussée comprend une baie bien plus large que les autres et qui sert à éclairer un local collectif, tandis que les deux fenêtres du second étage sont plus longues que les autres. Dans le quart oriental de la même façade, on ne constate pas exactement les mêmes différences (fig. 22) : les encadrements des fenêtres sont en pierre de taille, sauf pour les fenêtres du second niveau et une grande fenêtre centrale ménagée entre deux baies anciennes du rez-de-chaussée. Par ailleurs, le quart adjacent présente des différences de traitement liées à l'existence d'une cage d'escalier interne, elle-même accessible par une double volée d'escaliers à l'extérieur et en façade. Ces escaliers mènent à deux portes surmontées chacune d'une fenêtre dont l'appui ne correspond à aucune des autres ouvertures. On insistera sur le fait que toutes les fenêtres du second niveau sont formées par des encadrements de ciment.

Prospection géophysique

- Parcelle n° 16

La prospection magnétique a seulement été menée dans la parcelle 16, mais a été assez largement polluée par des structures enfouies dans le sol (cuve à fioul, canalisations) et par les garde-corps du passage au nord de l'église (fig. 23). Toutefois, quelques anomalies apparaissent (fig. 26). Au pied de la volée d'escaliers de l'aile nord (soit au nord-est de la parcelle investiguée), on distingue une anomalie qui est également apparue lors de la prospection électrique. Elle demeure impossible à caractériser. Un peu plus à l'ouest, et sans pouvoir affirmer quoi que ce soit, les données suggèrent quelques structures rectilignes que l'on pourrait interpréter comme des murs : ces signaux suggèrent l'existence d'un mur qui relierait l'aile nord à l'église et qui serait orienté nord-est/sud-ouest. Il semble que deux autres murs lui soient perpendiculaires. Ces trois murs dessinent ce que l'on pourrait interpréter comme une aile latérale divisée en au moins trois pièces.

La prospection électrique menée sur la même parcelle confirme en partie les données issues de la prospection magnétique, en premier lieu l'anomalie qui se trouve au pied de la volée d'escaliers (fig. 24). En second lieu, les données dessinent là encore une aile latérale à l'ouest, mais cette fois ce sont trois murs parallèles qui apparaissent : également orientés nord-est/sud-ouest, l'un d'eux doit correspondre au même mur identifié précédemment. Là, c'est une aile accompagnée de sa galerie de cloître qui pourrait se révéler. Rien de tel n'apparaît dans la partie est de la parcelle.

- Parcelle n° 412

La prospection électrique menée sur cette parcelle confirme ce que l'on supposait en raison de la destruction tardive de l'aile, c'est-à-dire que non seulement des murs sont conservés, mais qu'ils pourraient être conservés en élévation dans le sol remblayé.

On constate d'abord que le mur sud qui délimite cette parcelle se trouve à l'emplacement exact de l'ancien mur nord de la salle des archives. L'espace autrefois occupé par cette pièce ainsi que la sacristie et le vestibule d'entrée de l'église sert aujourd'hui de passage au nord de l'église et relie la terrasse qui longe le mur gouttereau nord (fig. 25). Au-delà de ce mur, et dans la parcelle n° 412, les données montrent des structures qu'il est difficile d'interpréter précisément : on devine en tout cas une subdivision de l'aile par un mur orienté nord-est/sud-ouest, comme le reste des bâtiments. Cette subdivision correspond peut-être à une cloison intérieure qui délimite l'appartement de l'un des chanoines d'après le plan de 1771 (fig. 17, pièces n° 14). D'autres signaux apparaissent, mais il est difficile de les caractériser. On remarquera en tout cas que cette parcelle semble être assez densément occupée en sous-sol.

BILAN PROVISOIRE

Quatre bâtiments disparus identifiés

L'ensemble des données obtenues sur le site a donné des indications tangibles sur la localisation de quatre bâtiments disparus (fig. 26 et 27) :

-une aile orientale de l'époque moderne : le plan du couvent dressé dans la seconde moitié du XVIII^e siècle montre une aile orientale aujourd'hui disparue qui correspond à la parcelle n° 412 du cadastre actuel et située au nord-est du site. La porte située dans le mur gouttereau nord de l'église, au niveau du sanctuaire (fig. 25), apparaît d'ailleurs sur ce plan. La localisation de ce bâtiment est donc certaine. Par ailleurs, la différence de niveaux entre le sol de cette parcelle et celui de la parcelle au centre des bâtiments suggère que des murs pourraient être conservés en élévation, peut-être jusqu'au sol du premier étage.

-une aile orientale de l'époque médiévale avec galerie de cloître : si les prospections n'ont pas donné de preuves de l'existence de cette ancienne aile, une ancienne porte dont seuls les piédroits et l'arc brisé n'ont pas été enduits apparaît dans le mur gouttereau nord de l'église et au niveau de la nef (fig. 11). Cette porte a été condamnée à une époque inconnue, mais la forme et les matériaux utilisés suggèrent plutôt une datation du Bas Moyen Âge. Son emplacement l'identifie très clairement comme la porte qu'utilisaient les religieux pour rejoindre le chœur liturgique depuis le couvent : il faut donc probablement imaginer dans sa continuité une galerie de cloître qui s'appuyait sur une aile orientale primitive disparue. Celle-ci devait, avec l'extrémité orientale actuelle du bâtiment nord, former la façade orientale du couvent primitif. Cette porte est d'ailleurs alignée avec la volée d'escaliers qui permet d'entrer dans la cage d'escalier de l'aile nord.

-une aile occidentale médiévale : l'alignement des façades occidentales de l'église et du bâtiment nord, de même que la différence de traitement des ouvertures de la façade sud de ce dernier, indique qu'il existait autrefois une aile occidentale parallèle à l'aile orientale moderne. Une galerie de cloître la complétait peut-être ; d'ailleurs, la porte qui se trouve en façade sud de l'aile nord pourrait être alignée avec cette galerie.

Si ces galeries existaient bien, ce que suggèrent le plan et ces trois accès identifiés, elles formaient probablement un cloître de quatre galeries centrées autour d'un préau.

-une clôture occidentale moderne : représentée à moitié sur le plan de 1771 et entièrement sur le cadastre sarde. Cette clôture, moins large que l'aile orientale moderne, comprenait au moins des latrines et un « réduit » (fig. 17).

Enregistrement des entités spatiales structurées

Tableau 2 : Enregistrement des bâtiments

Numéro	Bâtiment	État
1	Église paroissiale	Conservée
2	Aile nord	Conservée
3	Aile orientale moderne	Conservée en fondations et peut-être jusqu'à l'ancien premier étage
4	Aile occidentale médiévale	Conservée au moins partiellement en fondations
5	Aile orientale médiévale	?

Phasage provisoire

À l'issue de l'opération et d'après les résultats obtenus sur le terrain, trois phases de construction peuvent être esquissées (fig. 27) :

I) une période médiévale et/ou du début de l'époque moderne, qui comprend probablement un couvent classique organisé autour d'une cour centrale. L'église est au sud et les bâtiments conventuels au nord. On peut restituer l'existence d'au moins deux galeries de cloîtres orientées nord/sud.

II) une période moderne qui correspond au plan conservé à Chambéry et au cadastre sarde, avec une aile orientale décalée vers l'est et une clôture occidentale.

III) une période contemporaine qui correspond au plan actuel, avec l'église et l'aile nord isolées.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Cette courte opération sur le site de l'ancienne abbaye de chanoines réguliers de Saint-Ruf à Entremont (1154-1776) a permis de mettre en évidence quatre bâtiments disparus dont l'emplacement et la disposition sont cohérents avec la topographie classique des monastères, y compris des maisons de chanoines réguliers, dont deux exemples sont désormais bien connus en Haute-Savoie : les abbayes d'Abondance et de Sixt-Fer-à-Cheval.

La parcelle n° 412, qui correspond dans son entièreté à l'aile orientale de l'époque moderne, est aujourd'hui plantée de trois arbres dont la croissance ne peut qu'endommager les vestiges archéologiques bâtis qui se trouvent en dessous. Leur sort doit être discuté avec la municipalité de Glières-Val de Borne qui est propriétaire de cette parcelle. Nous proposons dans un premier temps de ne pas toucher à cette parcelle dont les vestiges sont datés de l'époque moderne.

La parcelle n° 16, qui correspond vraisemblablement, pour sa partie orientale, à l'emplacement d'une partie des bâtiments conventuels, a été autrefois plantée d'arbres qui apparaissent sur les clichés aériens anciens, mais est aujourd'hui vierge. C'est ici que nous souhaitons implanter le premier sondage. Ce choix est motivé par la perspective de fouiller des bâtiments médiévaux, qui ont peut-être été fossilisés par un important incendie survenu peu avant 1424. Il s'agira de partir du mur de soutènement de la parcelle n° 412, à l'emplacement supposé de l'aile orientale médiévale, puis lors des opérations futures de reculer en direction de l'aile occidentale attestée par les prospections géophysiques.

L'ensemble de ces opérations devrait permettre de dresser un plan du couvent médiéval. Celui-ci viendra compléter notre connaissance des maisons de chanoines réguliers en Savoie du nord en étant comparé à celles des abbayes d'Abondance et de Sixt, mais éventuellement aussi de celle de Filly qui a fait cette année l'objet d'une autre prospection thématique⁴². Dans un second temps, la fouille de la parcelle n° 412 pourrait être envisagée afin de documenter l'évolution du carré claustral dans le temps.

42 Direction Louise Biscarrat.

BIBLIOGRAPHIE

BAUD, TARDIEUX 2010: BAUD A., TARDIEUX J. (dir.), *Sainte-Marie d'Aulps une abbaye cistercienne en pays savoyard*, Lyon : ALPARA et MOM, 2010.

BAUD, SCHMITT 2019: BAUD A., SCHMITT A. (dir.), *La construction monumentale en Haute-Savoie du XII^e au XVII^e siècle. De la carrière au bâti*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, Lyon : ALPARA et MOM, 2019.

BINZ 2006: BINZ L., *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414)*, Annecy : Académie salésienne, 2006.

BOCHATON 2020: BOCHATON S., *Meillerie. Un prieuré fortifié de chanoines réguliers (XII^e-XIX^e siècle), Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, t. CXXVII, Annecy : Académie salésienne, 2020.

BOCHATON 2018a: BOCHATON S., *Abbaye d'Abondance. L'aile orientale et la salle capitulaire*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2018.

BOCHATON 2018b: BOCHATON S., *Abbaye de Sixt. Les dépendances*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2018 (dactyl.).

BOCHATON 2017: BOCHATON S., *Abbaye d'Abondance. L'église et l'aile orientale*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2017.

BOCHATON 2016: BOCHATON S., *Abbaye de Sixt. Le cloître et la salle capitulaire*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2016.

BOCHATON 2015: BOCHATON S., *Abbaye de Sixt. Sixt-Fer-à-Cheval*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Rhône-Alpes, 2015.

BONDE, MAINES 2003; BONDE Sh., MAINES Cl., *Saint-Jean-des-Vignes in Soissons : approaches to its architecture, archaeology and history*, Brepols, 2003.

COUTAZ 1997: COUTAZ G. (dir.), *Les chanoines réguliers de saint Augustin en Valais*, Bâle : Helvetia Sacra, t. IV, 1997.

COUTIN 1962: COUTIN Fr., « L'abbaye d'Entremont-en-Genevois (1154-1776) et le prieuré de Poisy (1426-1776) », *MDAS*, t. 75, 1962, p. 51-63.

DELERCE 2019: DELERCE Ar., *L'abbaye d'Abondance et sa congrégation. D'après la reconstitution du chartrier canonial (1108-1300)*, Chambéry : Université Savoie-Mont-Blanc, 2019.

DESGRANDCHAMPS 2007: DESGRANDCHAMPS G., *Commune d'Entremont, abbaye, église, abords, étude préliminaire*, 2007 (dactyl.).

DICKINSON 1967: DICKINSON J.-C., « Les constructions des premiers chanoines réguliers en Angleterre », in *Cahiers de civilisation médiévale*, n° 38, 1967, p. 179-198.

GIROUD 1961: GIROUD Ch., *L'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin et ses diverses formes de régime interne. Essai de synthèse historico-juridique*, Martigny : Éditions du Grand-Saint-Bernard, 1961.

GONTHIER 1900: GONTHIER J.-Fr., « Liste des abbés des monastères de chanoines réguliers de saint Augustin du diocèse de Genève », *MDAS*, t. 23, 1900, p. 201-248.

LAISSUS 2020: LAISSUS D., *D'une origine de « la grande » et de « la petite montagne ». Étude de la relation entre les modes d'appropriation et les modes d'exploitation des alpages de l'abbaye d'Entremont (Haute-Savoie), XII^e-XVIII^e siècles*, mémoire de master 2 sous la direction de Laurent Schneider (EHESS) et Nicolas Carrier (Lyon III), 2020.

PARISSE 2009: PARISSE M. (dir.), *Les chanoines réguliers. Émergence et expansion (XI^e – XIII^e siècle)*, Actes du sixième colloque international du CERCOR 29 juin – 1^{er} juillet 2006, Saint-Étienne : Publication de l'université de Saint-Étienne, 2009.

PICCARD 1895: PICCARD L.-Ét., « L'abbaye d'Entremont », *MDAC*, t. 9, 1895, p. 1-214.

RIPART 2011: RIPART L., « Saint-Maurice d'Agaune et la réforme canoniale (fin X^e – milieu du XII^e siècle) », *Autour de saint Maurice*, Actes du colloque Politique, société et construction identitaire : Autour de saint Maurice, 29 septembre - 2 octobre 2009, Fondation des archives historiques de l'abbaye de Saint-Maurice, Ornavasso, 2011.

VIBERT 1939: VIBERT, J., « Le guide d'Entremont », *MDAS*, t. 57, 1939, p. 275-298.

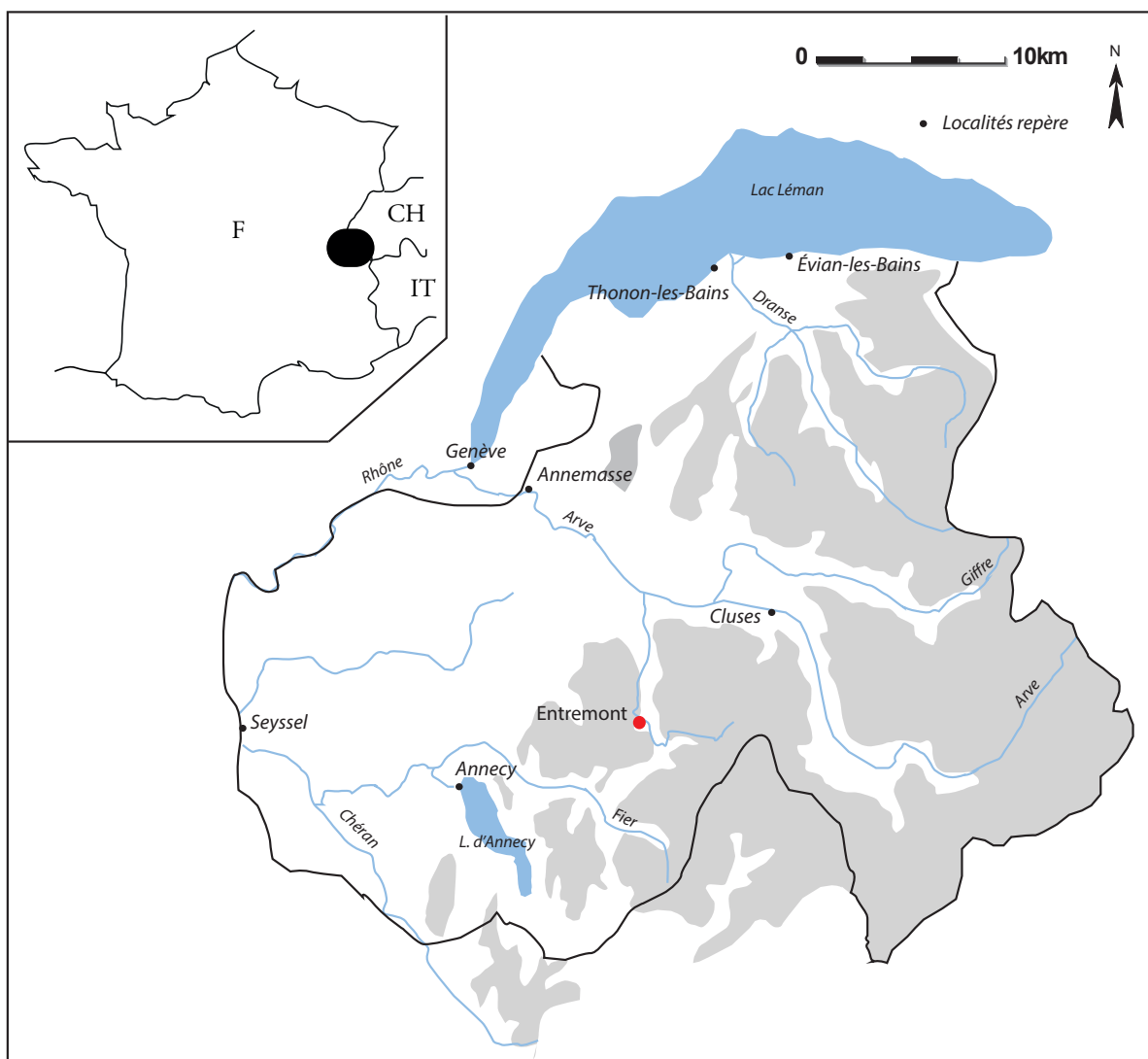


Fig. 1 - Le département de la Haute-Savoie et le lieu-dit Entremont.



Fig. 2 - Le site abbatial vu depuis le nord-est.



Fig. 3 - L'abbaye d'Abondance (à gauche) et l'abbaye de Sixt (à droite).



Fig. 4 - L'église d'Entremont: au premier plan la sacristie et à gauche le clocher.

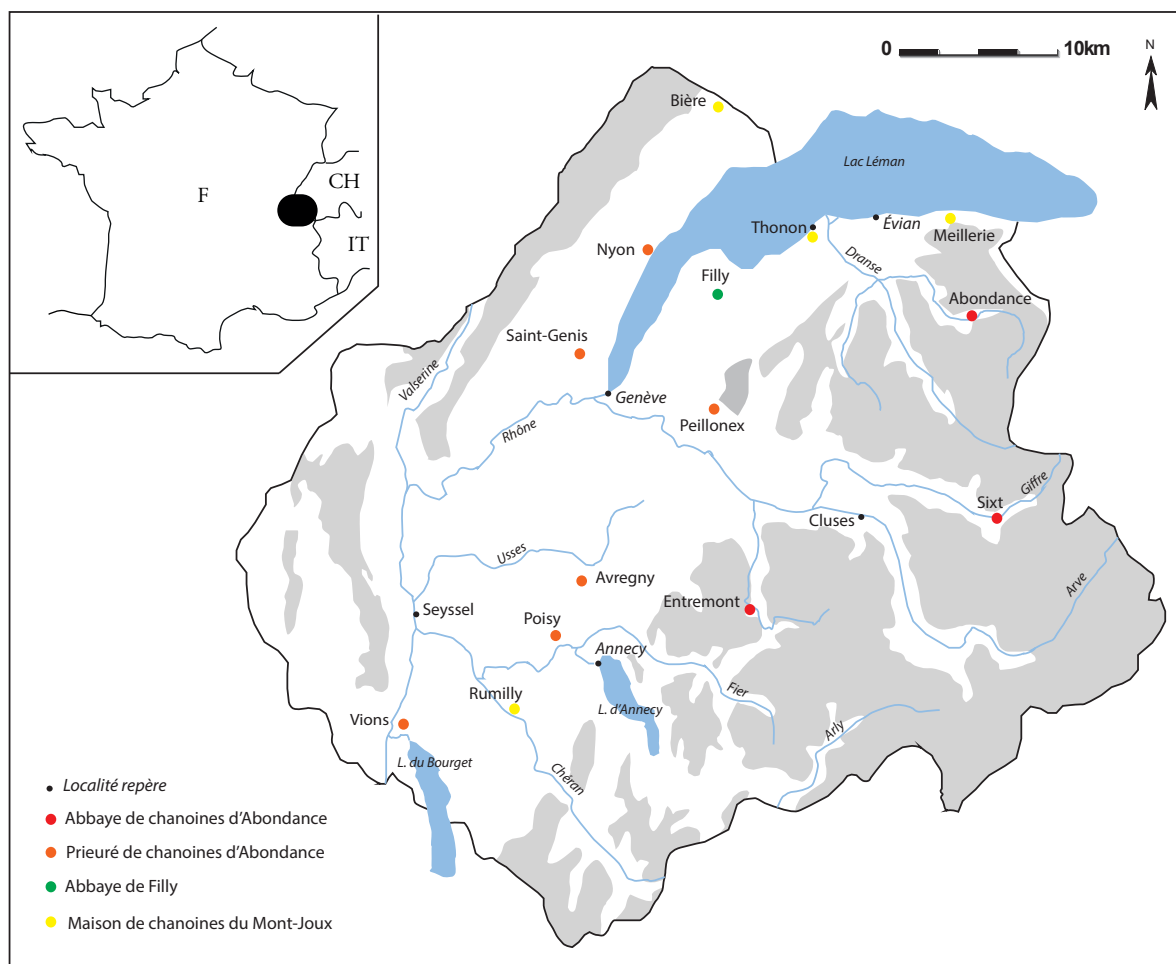


Fig. 5- Les maisons de chanoines réguliers dans l'ancien diocèse de Genève vers 1250.

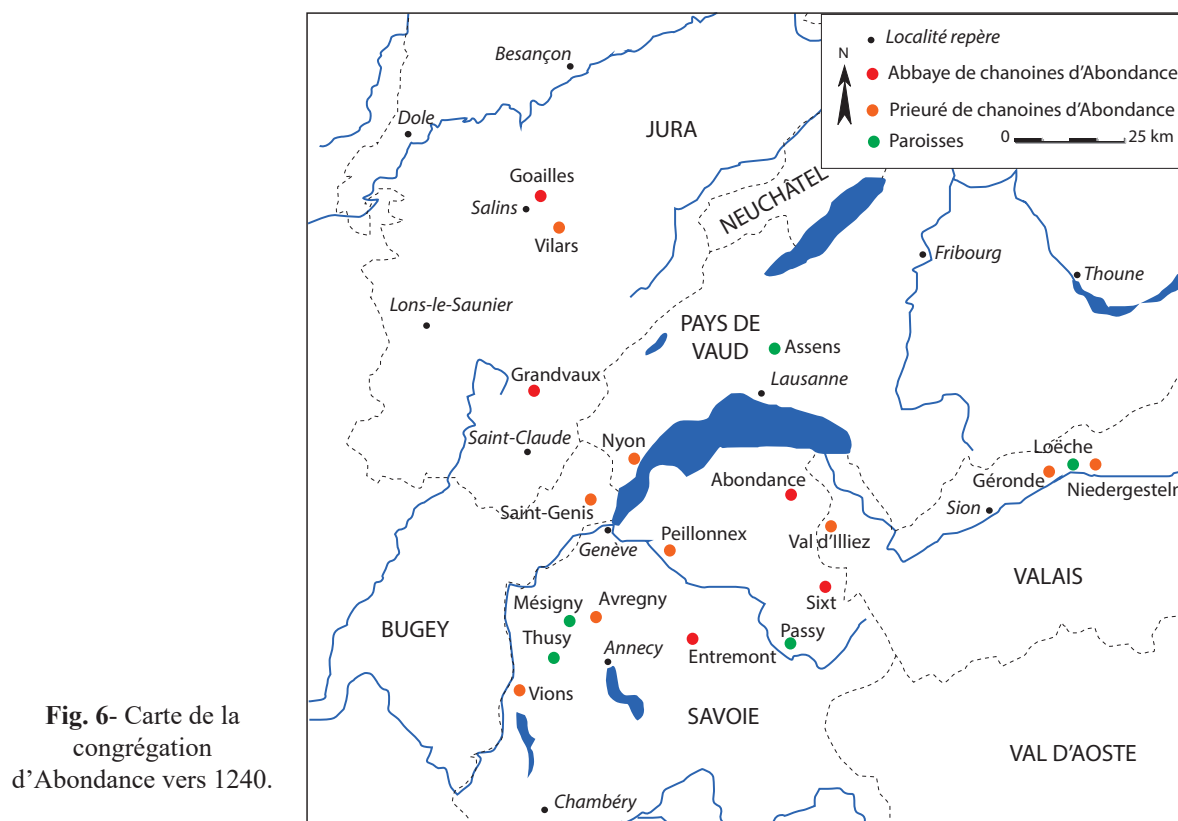


Fig. 6- Carte de la congrégation d'Abondance vers 1240.

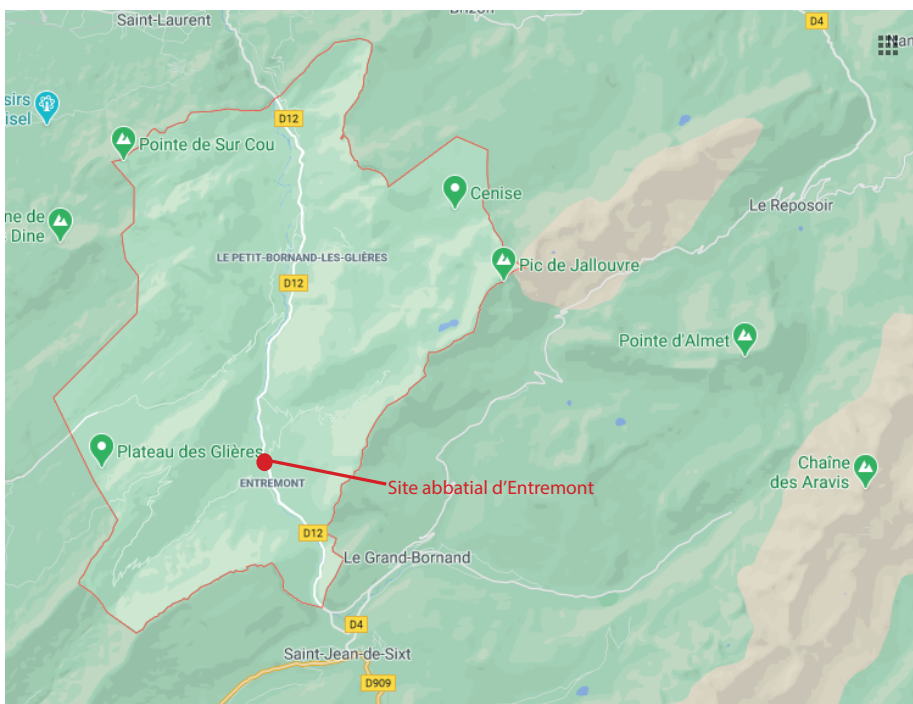


Fig. 7 - Commune de Glières-Val de Borne. Google Maps.



Fig. 8 - Site abbatial d'Entremont. À droite, l'église paroissiale (sud) et à gauche, l'aile nord du couvent.



Fig. 9 - Mur gouttereau nord de l'église et porte condamnée.



Fig. 10 - La façade sud de l'aile nord.



Fig. 11 - Mur de soutènement de la terrasse de l'église et porte condamnée.



Fig. 12 - Mappe sarde, vers 1730. Archives départementales de la Haute-Savoie.

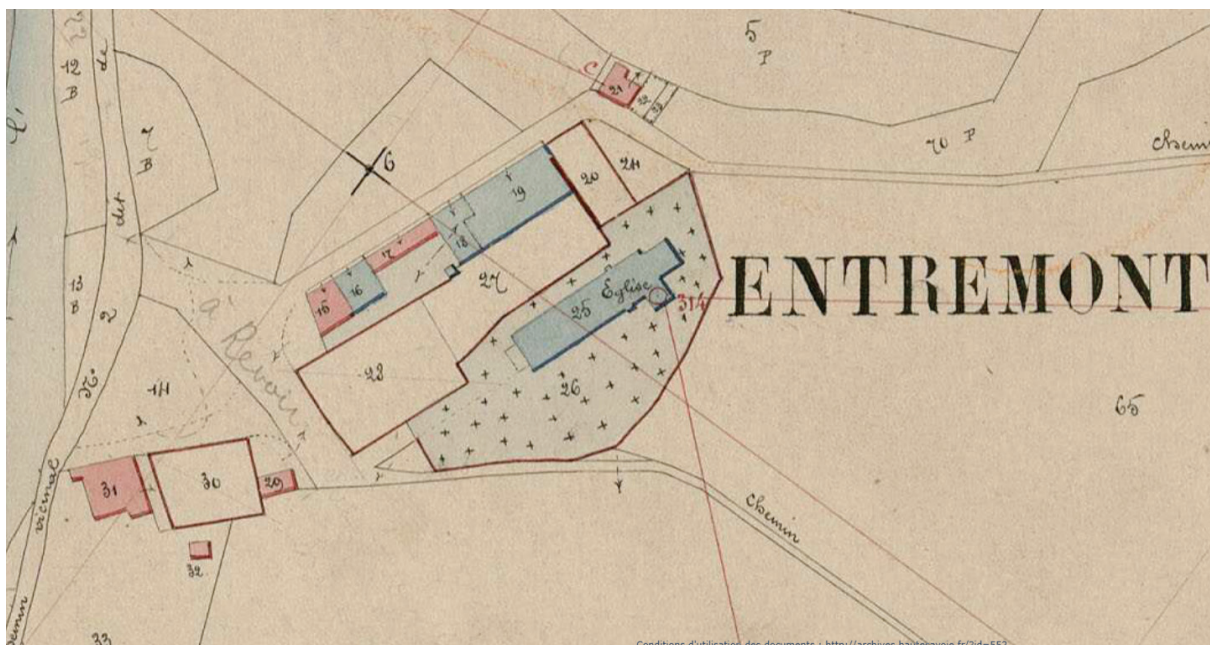


Fig. 13 - Cadastre français, 1868. Archives départementales de la Haute-Savoie.

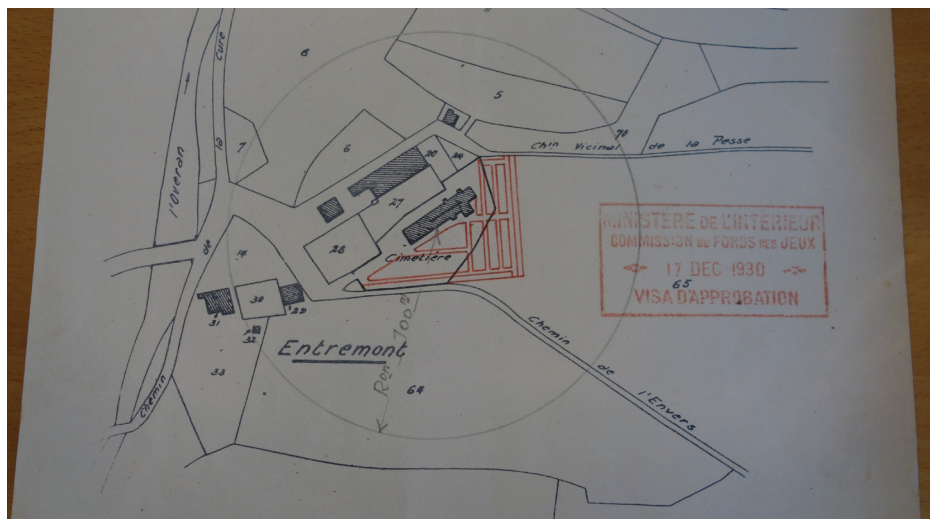


Fig. 14 - Plan de 1930. Archives départementales de la Haute-Savoie.



Fig. 15 - Carte postale. Archives départementales de la Haute-Savoie.



Fig. 16 - Carte postale. Archives départementales de la Haute-Savoie.

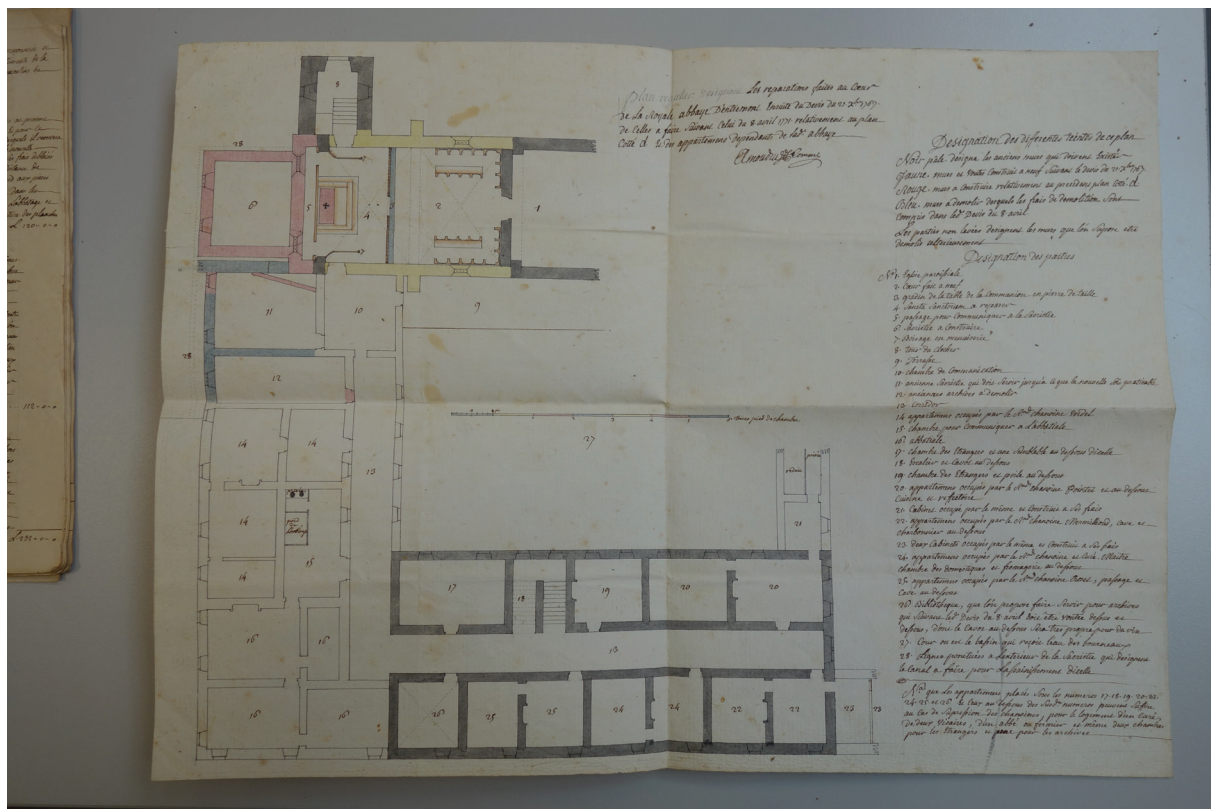


Fig. 17 - Plan du site abbatial, 1771. Archives départementales de la Savoie.



Fig. 18 - La parcelle n° 412 vue depuis le sud. En haut à gauche, l'aile nord.



Fig. 19 - Prospection magnétique en cours sur la parcelle n° 16.

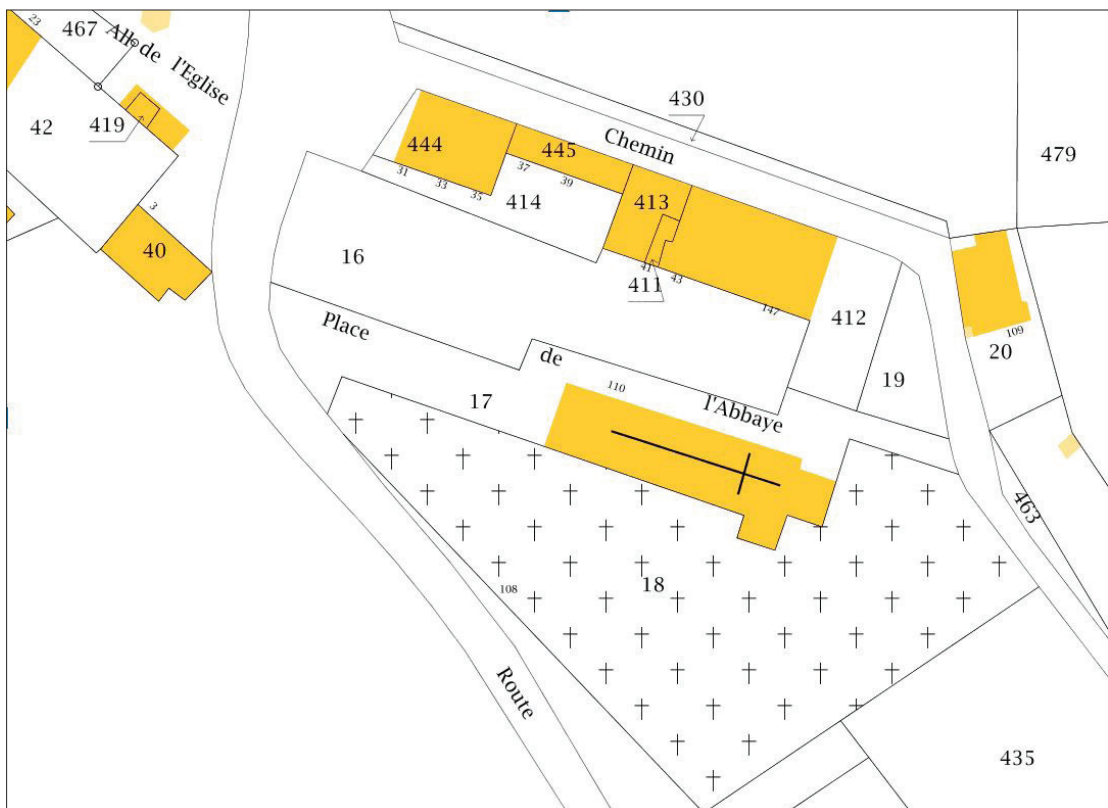


Fig. 20 - Plan cadastral en 2020. www.cadastre.gouv.fr



Fig. 21 - Moitié occidentale de la façade sud de l'aile nord.



Fig. 22 - Moitié orientale de la façade sud de l'aile nord.

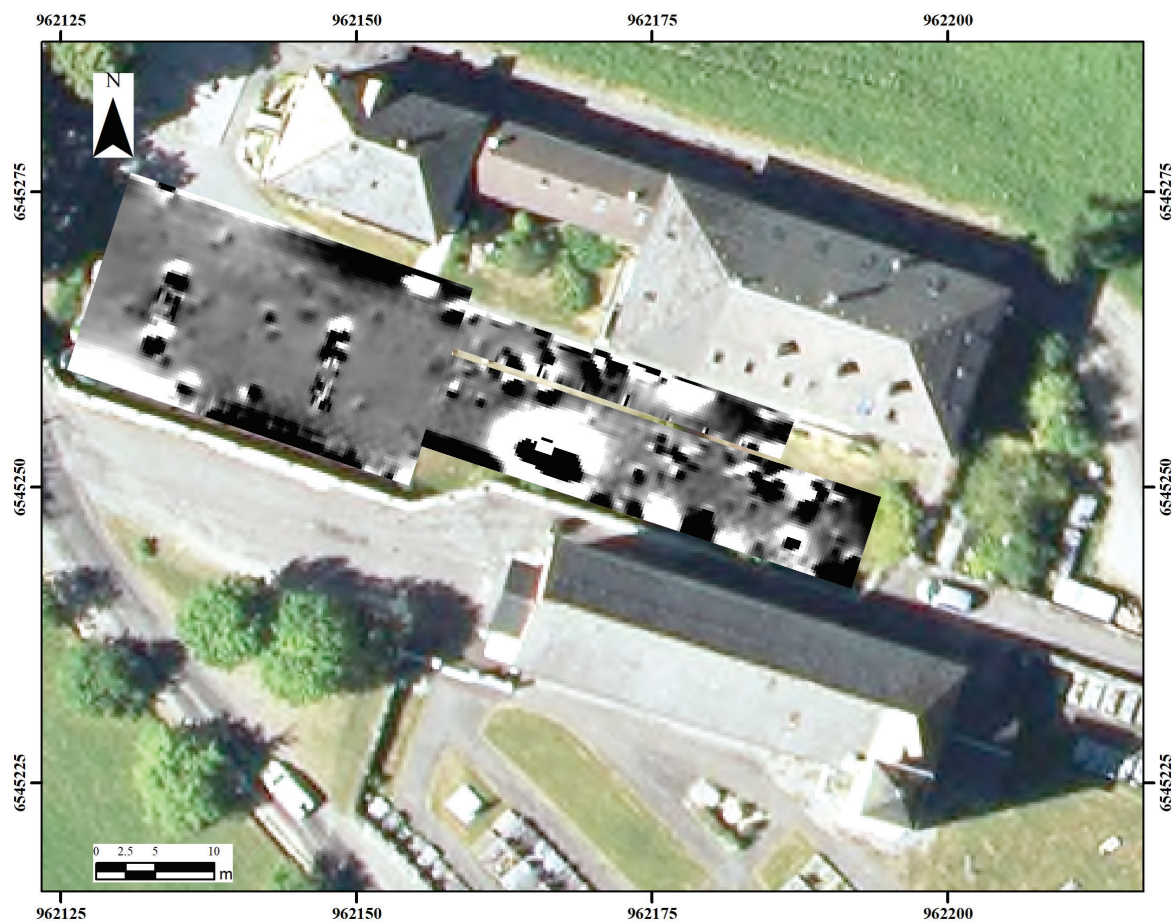


Fig. 23 - Résultats de la prospection magnétique sur la parcelle n° 16. A. Quiquerez.
Détail du pré entre l'église et l'aile nord.

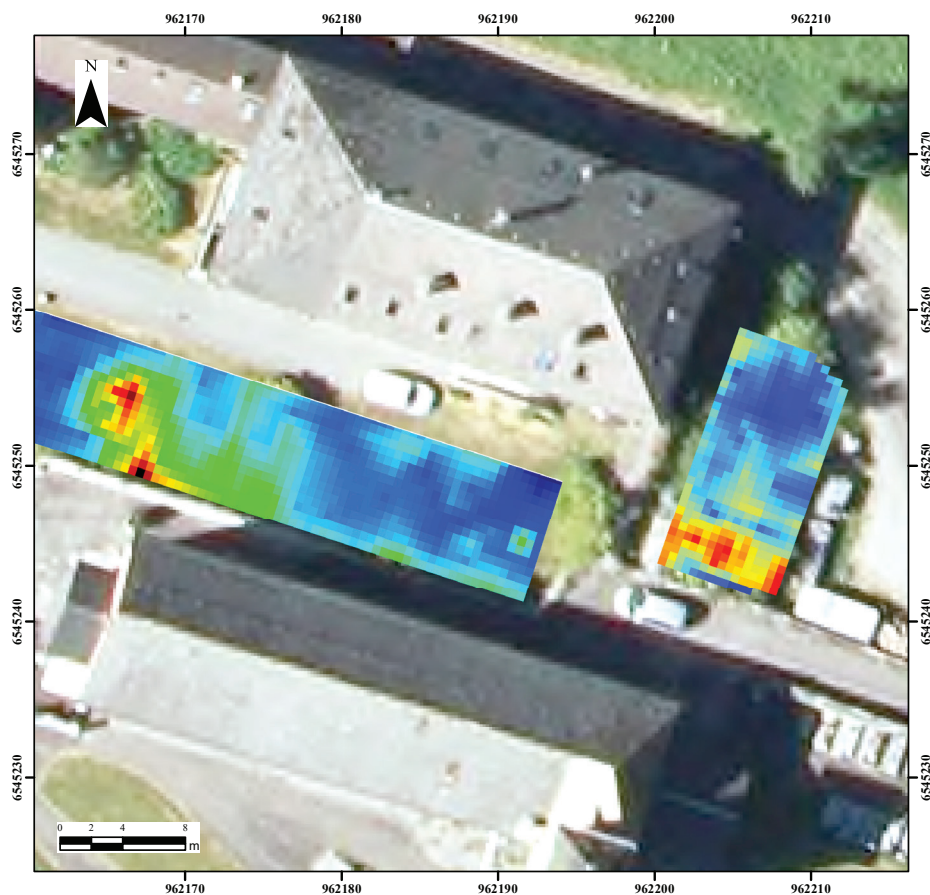


Fig. 24 - Résultats de la prospection électrique sur les deux parcelles.



Fig. 25 - Au premier plan, la parcelle n° 16. Au second, le mur de soutènement de la parcelle n° 412. En haut à droite, l'entrée du sanctuaire de l'église et le passage nord. C'est ici que sera implanté le sondage 2021.

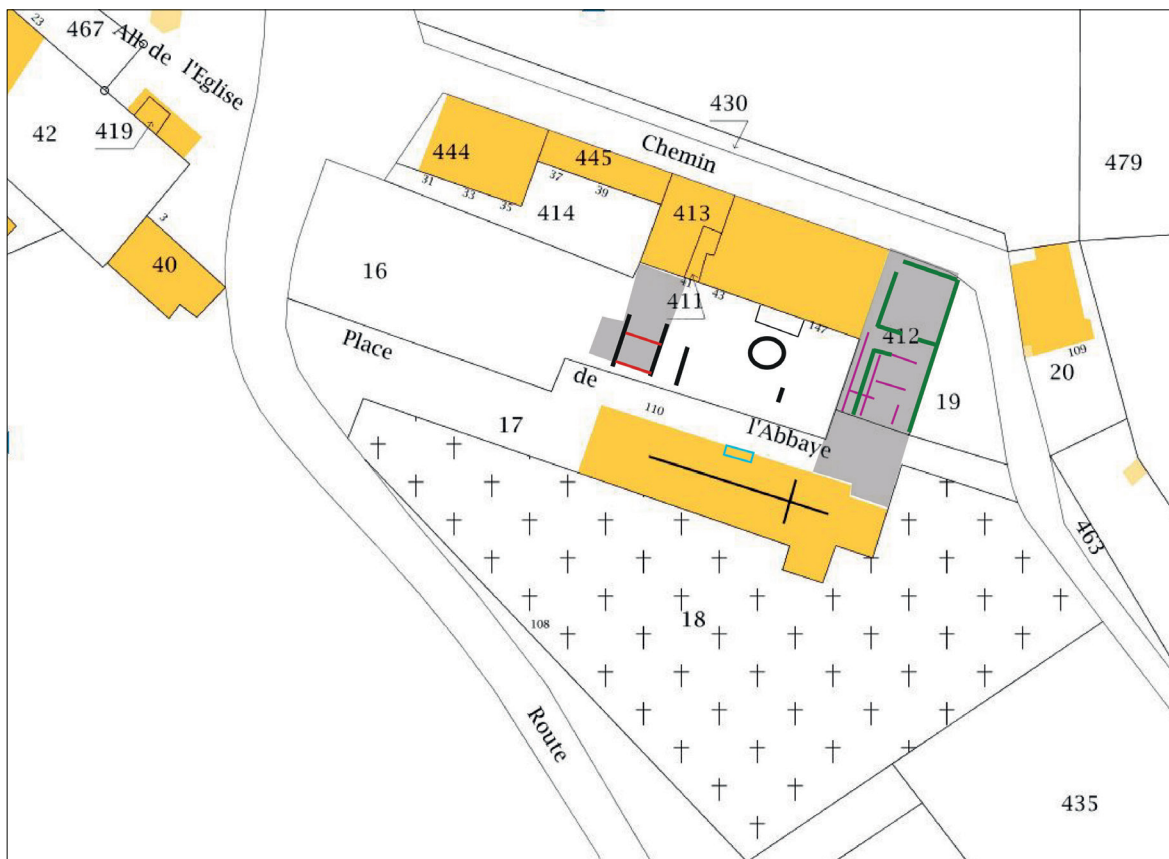


Fig. 26 - Synthèse des anomalies observées sur place et issues des prospections.

En noir : données issues de la prospection électrique (parcelle n° 16).

En rose : données issues de la prospection électrique (parcelle n° 412).

En rouge : données issues de la prospection magnétique (parcelle n° 16).

En gris : les bâtiments disparus d'après le cadastre sarde (vers 1730).

En bleu clair : localisation de la porte condamnée dans le mur nord de l'église.

En vert : murs visibles sur la photo aérienne de 1968.

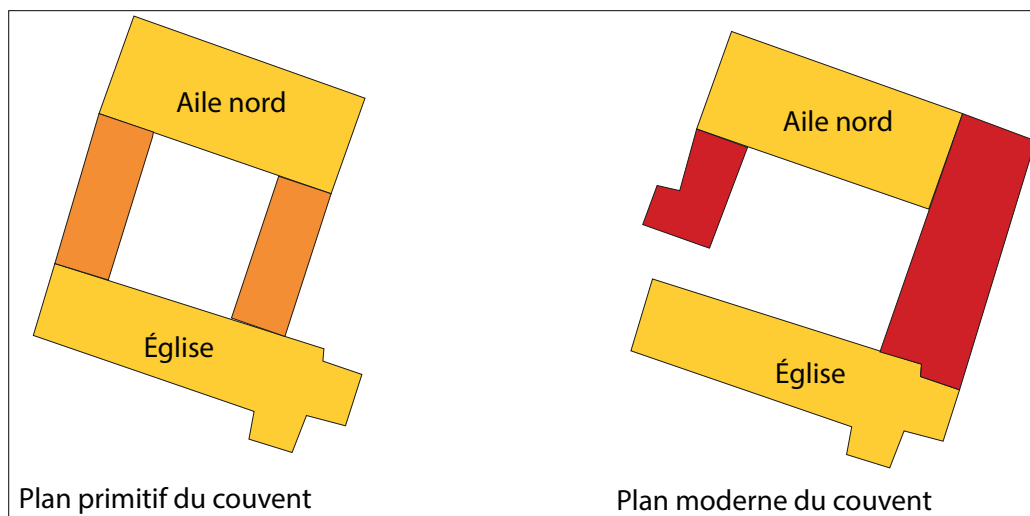


Fig. 27 - Proposition d'interprétation des vestiges découverts et des données issues de l'observation du plan et des élévations.

INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES

Glières-Val de Borne (Haute-Savoie) - Prospection thématique (n°2213759) - parcelles 16 et 412 Inventaire des photographies								
Numéro département	Code Insee commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire dans la catégorie	Type de documentation	Type de support	Description	Auteur
74	212	22133759	PN	1	Photo numérique	.JPG	Le site abbatial vu depuis le nord-est.	S.B.
74	212	22133759	PN	2	Photo numérique	.JPG	Le site abbatial vu depuis le nord-est.	S.B.
74	212	22133759	PN	3	Photo numérique	.JPG	Le site abbatial vu depuis son entrée à l'ouest.	S.B.
74	212	22133759	PN	4	Photo numérique	.JPG	L'aile nord de l'ancien couvent.	S.B.
74	212	22133759	PN	5	Photo numérique	.JPG	Porte condamnée dans le mur gouttereau nord de l'église.	S.B.
74	212	22133759	PN	6	Photo numérique	.JPG	Le mur gouttereau nord de l'église.	S.B.
74	212	22133759	PN	7	Photo numérique	.JPG	L'église vue depuis le sud-est: chevet et sacristie, clocher.	S.B.
74	212	22133759	PN	8	Photo numérique	.JPG	Le mur de soutènement de la parcelle 412.	S.B.
74	212	22133759	PN	9	Photo numérique	.JPG	Moitié occidentale de la façade sud de l'aile nord.	S.B.
74	212	22133759	PN	10	Photo numérique	.JPG	Moitié orientale de la façade sud de l'aile nord.	S.B.
74	212	22133759	PN	11	Photo numérique	.JPG	La porte condamnée dans le mur gouttereau nord de l'église vu depuis les escaliers d'entrée de l'aile nord : les circulations sont alignées.	S.B.
74	212	22133759	PN	12	Photo numérique	.JPG	Angle nord-est de la parcelle 16 où nous souhaitons implanter notre sondage en 2021.	S.B.
74	212	22133759	PN	13	Photo numérique	.JPG	La parcelle 412 vue depuis le nord.	S.B.
74	212	22133759	PN	14	Photo numérique	.JPG	Prospection électrique dans la parcelle 412.	S.B.
74	212	22133759	PN	15	Photo numérique	.JPG	La parcelle 412 vue depuis le sud.	S.B.
74	212	22133759	PN	16	Photo numérique	.JPG	La parcelle 16 vue depuis l'ouest.	S.B.
74	212	22133759	PN	17	Photo numérique	.JPG	Le parking à l'entrée de la parcelle 16.	S.B.

74	212	22133759	PN	18	Photo numérique	.JPG	Prospection magnétique en cours sur la parcelle n° 16.	S.B.
74	212	22133759	PN	19	Photo numérique	.JPG	Prospection magnétique en cours sur la parcelle n° 16.	S.B.
74	212	22133759	PN	20	Photo numérique	.JPG	La parcelle 16 vue depuis l'est et le mur de soutènement de la parcelle 412.	S.B.